

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

OPCVM de droit français

RAPPORT ANNUEL - NOVEMBRE 2025

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
DELOITTE & ASSOCIÉS

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	18
Informations spécifiques	19
Informations réglementaires	20
Certification du Commissaire aux comptes	28
Comptes annuels	33
Bilan Actif	34
Bilan Passif	35
Compte de résultat	36
Annexes aux comptes annuels	38
Informations générales	39
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	51
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	57
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	63
Inventaire des actifs et passifs	85
Annexe(s)	101
Caractéristiques de l'OPC	102
Information SFDR	147
Informations complémentaires suisses	158
Informations destinées aux investisseurs suisses	159
Publication	160
Total expense ratio	162

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Compte rendu d'activité

Décembre 2024

"La Banque Centrale Européenne a comme attendu abaissé ses taux directeurs de 25 points de base lors de sa réunion du 12 décembre. Le taux de la facilité de dépôt a été abaissé de 3,25 % à 3,00 %. Compte tenu du ralentissement de la croissance de l'inflation dans la Zone Euro, qui s'est établie en novembre à 2.2% en rythme annuel, les marchés s'attendent à ce que la BCE continue d'assouplir sa politique monétaire, avec plus de quatre baisses de taux anticipées en 2025, ce qui pourrait ramener le taux de la facilité de dépôt à environ 2 % d'ici la mi-2025. La FED a également délivré la baisse d'un quart de point que les investisseurs attendaient, abaissant la cible des Fed funds dans une fourchette de 4.25% - 4.5%. En revanche la publication des dot plots reflétant les prévisions du FOMC sur les taux Fed funds a surpris les marchés : les membres du FOMC n'anticipent plus que 50 bp de baisse sur l'ensemble de l'année 2025, alors qu'ils attendaient encore 100 bp de baisse en septembre. La FED fait en effet le constat que l'inflation reste obstinément supérieure à sa cible de 2%, ce qui l'empêche de normaliser sa politique monétaire aussi vite que prévu : l'inflation headline projetée pour 2025 est de 2.5 % tout comme l'inflation core, et le retour à la cible de 2% n'est plus anticipé avant 2027. Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus, aux Etats-Unis comme en Europe : le taux 2 ans américain a augmenté de 9 bp, à 4.2%, tandis que le taux 10 ans a gagné près de 40 bp, clôturant l'année à 4.53%. La courbe des taux américains est désormais normalisée du 1 an (4.11%) au 10 ans (4.53%). Seules les maturités inférieures à 1 an affichent encore une courbe inversée. Le taux 2 ans allemand a augmenté de 13 bp, à 2.06%, tandis que le taux 10 ans gagnait 27 bp, à 2.34%. Le marché du crédit est resté inchangé sur le mois, reflétant la faible activité liée à la période de fin d'année. Le spread contre Swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, a clôturé à 67 bp fin décembre, inchangé par rapport à fin novembre. Le portefeuille affiche en décembre une performance de +24 bp essentiellement grâce à son carry. La sensibilité crédit du portefeuille est en léger recul sur le mois à 0.87 contre 0.91 fin novembre. Le fonds est toujours immunisé des variations de taux sur la partie la plus longue de la courbe. La sensibilité taux globale s'inscrit à 0.45 et provient principalement des maturités inférieures à 24 mois."

Janvier 2025

"Le mois de janvier s'est inscrit dans la continuité de la fin de l'année 2024, avec la mise en place de tarifs douaniers en hausse, et des banques centrales pour le moment relativement hermétiques à l'instabilité politique croissante. La BCE a comme attendu réduit ses taux directeurs de 25 bp. Bien que l'inflation soit passée de 2,2% à 2,4% en décembre, Mme Lagarde reste confiante sur le processus de désinflation en cours, qui devrait ramener l'inflation en Zone Euro à l'objectif de 2 % dans le courant de l'année. La FED de son côté a maintenu ses taux inchangés, en ligne avec les attentes. Une économie forte, une inflation soutenue (de 2,7% à 2,9% en décembre) et une meilleure évaluation de l'impact des politiques de Donald Trump sont les principales raisons pour lesquelles la FED fait une pause dans son cycle de baisse des taux. Les investisseurs n'anticipent plus que 2 baisses de taux cette année pour la FED, et 4 pour la BCE. Les taux en Zone Euro se sont légèrement tendus sur le mois, le 2 ans allemand finissant le mois de janvier à 2.11 (+3 bp) et le 10 ans allemand finissant à 2.46% (+10 bps). Le marché du crédit a commencé l'année sur une bonne note, la classe d'actifs restant extrêmement stable et résiliente. La saison des bénéfices a également bien démarré, 75% des entreprises dépassant les attentes de résultats. Dans ce contexte, le marché Euro IG voit les spreads de crédit se resserrer nettement. Le spread contre Swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, a clôturé à 54 bp fin janvier, contre 67 bp fin décembre. Le portefeuille affiche en janvier une performance de +32 bp essentiellement grâce à son carry et au resserrement des spreads de crédit. La sensibilité crédit du portefeuille est en légère hausse sur le mois, à 0.95, proche de sa borne haute. La sensibilité taux du portefeuille est à 0.45 en fin de mois, également proche de sa borne haute. L'exposition taux reste concentrée sur les maturités inférieures à 24 mois. A contrario, les titres de maturité supérieure à 24 mois sont couverts du risque de taux."

Février 2025

"La remise en cause par l'administration Trump du soutien américain à l'Europe et les menaces de hausse des droits de douane ont été les principaux moteurs d'évolution des marchés sur le mois de février. En zone euro, l'inflation sur un an a légèrement ralenti, passant de 2,5% en janvier à 2,4% en février, tout comme l'inflation sous-jacente (excluant les prix de l'énergie et de l'alimentation), qui s'est établie à 2,6% en février, après 2,7% en janvier. Ce ralentissement conforte les anticipations de baisses de taux du marché. Aux Etats-

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Unis en revanche, l'inflation a augmenté à 3,0% sur un an, contre 2,9% en décembre, alors que les économistes prévoyaient un ralentissement. Il s'agit du 4ème mois consécutif d'accélération de la hausse des prix. L'inflation sous-jacente a également augmenté à 3.3% sur un an, et reste nettement supérieure à l'objectif de 2%, tandis que le marché de l'emploi demeure robuste. Les trajectoires d'inflation divergentes des deux côtés de l'Atlantique se sont traduites en Allemagne par des variations de taux modestes (2 ans en légère baisse à 2.02% fin février vs 2.11% fin janvier, 10 ans à 2.40% fin février vs 2.46% fin janvier), tandis qu'aux Etats-Unis la baisse des rendements a été beaucoup plus marquée : le 2 ans passe de 4.19% à 3.98% et le 10 ans de 4.53% à 4.2% fin février. Malgré ces incertitudes macroéconomiques et géopolitiques, le marché du crédit en euro a fait preuve de résilience, bénéficiant de solides facteurs techniques. Les émissions primaires sont restées importantes, avec un montant de 97,1 milliards d'euros et les books affichent un taux de sursouscription moyen de 2,9x, signe d'une forte demande. Dans ce contexte, les spreads de crédit sur le marché Euro IG restent relativement stables d'un mois sur l'autre. Le spread contre Swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, a clôturé à 56 bp fin février, contre 54 bp fin janvier. Le portefeuille affiche en février une performance de +25 bp essentiellement grâce à son carry et à la baisse des taux. La sensibilité crédit du portefeuille reste proche de sa borne haute, à 0.93. La sensibilité taux du portefeuille est à 0.41 en fin de mois, en recul de 4 bp par rapport au mois précédent. L'exposition taux reste concentrée sur les maturités inférieures à 24 mois. A contrario, les titres de maturité supérieure à 24 mois sont toujours couverts du risque de taux."

Mars 2025

"L'inflation en Zone Euro poursuit son ralentissement : elle s'est établie à 2.3% en février, en recul par rapport au mois précédent (2.5%). L'inflation sous-jacente diminue également, à 2.6% contre 2.7% en janvier. Ces chiffres rassurants ont conforté la BCE dans son analyse que l'inflation devrait se rapprocher rapidement de la cible de 2%. La Banque Centrale Européenne a ainsi annoncé une nouvelle baisse de taux de 25 bp, portant le taux de la facilité de dépôt à 2.5%. Il s'agit de la sixième baisse de taux depuis juin 2024. En termes d'activité, le PMI Manufacturier a augmenté en Zone Euro à 48.6 en mars contre 47.6 le mois précédent, dépassant les prévisions qui tablaient sur 48.3. Bien que pointant toujours vers une contraction de l'activité, l'indice montre des signes d'amélioration portés notamment par une augmentation de la production. A l'inverse, l'indice PMI pour le secteur des services recule légèrement à 50.4 contre 50.6 le mois précédent, en baisse par rapport aux prévisions (51.2). Toutefois, le PMI Composite augmente de 50.2 à 50.4 en mars, laissant augurer une croissance positive. Bien que ce niveau soit plus bas que les prévisions (50.8), c'est le niveau le plus haut atteint depuis sept mois. Autre fait marquant, l'Allemagne, première économie de la zone euro, a décidé d'adopter un plan de relance économique. Ce plan vise à créer un fonds de 500 milliards d'euros dans le but de financer des investissements d'infrastructure. L'annonce de ce plan a entraîné une hausse marquée des taux longs en Zone Euro : le taux allemand 10 ans est passé de 2.4% fin février à près de 2.9% le 11 mars, avant de baisser fortement dans le sillage de l'accroissement des craintes sur la croissance mondiale liées à la hausse des tarifs douaniers annoncés par Donald Trump. Il a ainsi clôturé le mois de mars à 2.73%, tandis que le 2 ans allemand, en dépit d'une volatilité importante, clôturait quasi inchangé sur le mois à 2.04%. Le taux 10 ans américain est également resté quasi inchangé sur le mois, à 4.2%, tandis que le 2 ans perdait 10 bp, à 3.88%. La FED, considérant que l'incertitude économique américaine est « inhabituellement élevée », a décidé de maintenir inchangés ses taux directeurs lors de sa réunion du mois de mars. Le marché du crédit a commencé à montrer des signes de nervosité, encore contenus mais perceptibles : le spread contre Swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, a clôturé à 58 bp fin mars, contre 56 bp fin février. Le portefeuille affiche en mars une performance de +21 bp essentiellement grâce à son carry. La sensibilité crédit du portefeuille reste inchangée et proche de sa borne haute, à 0.93. La sensibilité taux du portefeuille est à 0.42 en fin de mois, quasi stable par rapport au mois précédent. L'exposition taux reste concentrée sur les maturités inférieures à 24 mois."

Avril 2025

"L'annonce début avril par le président américain de l'instauration de droits de douane conséquents sur les importations en provenance de la plupart des partenaires commerciaux des Etats-Unis a provoqué une forte baisse des actifs risqués, que ce soit sur les marchés actions ou obligataires. L'annonce quelques jours plus tard de la suspension pendant 90 jours de certains droits de douane a ensuite entraîné un rebond notable des actifs risqués, sans toutefois contrebalancer totalement le mouvement initial d'aversion au risque. Ainsi l'indice S&P 500 a chuté de plus de 10% en 2 jours, puis a rebondi de 9.5%, tandis que le marché du crédit s'écartait de façon notable, y compris sur les maturités courtes : le spread contre Swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, a bondi de 58 bp fin mars à 80 bp le 9 avril, pour se replier à 71 bp fin avril, soit un niveau qui n'avait plus été atteint depuis janvier 2024. De façon

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

quasi symétrique, la dette allemande a été particulièrement recherchée : les taux allemands se sont nettement repliés, le 2 ans passant de 2.04 à 1.68% (-36 bp) tandis que le 10 ans perdait près de 30 bp, passant de 2.73% à 2.44% sur le mois. Aux Etats-Unis en revanche le taux 10 ans est resté quasi stable à 4.16% (-4bp), signe de la nervosité des investisseurs vis-à-vis de la politique menée par l'administration Trump. Seul le 2 ans s'est replié, à 3.6% (-28 bp). Sur le front des données macroéconomiques, les anticipations d'inflation des ménages américains ont bondi à 6,7 % en glissement annuel. La persistance des pressions inflationnistes a conduit la FED à laisser ses taux inchangés en avril, en dépit d'une part de la pression exercée par le président américain en faveur d'une baisse des taux, et d'autre part des prémisses d'un ralentissement économique (indice PMI de l'activité manufacturière à 48.5). En zone euro a contrario, la BCE s'est montrée rassurée par la dynamique de désinflation, estimant qu'elle pourra atteindre son objectif d'inflation de 2 % à moyen terme. Les derniers chiffres en Zone Euro vont d'ailleurs dans ce sens, avec un taux d'inflation à 2,2 % en avril, stable par rapport au mois précédent. La BCE a donc décidé de réduire son principal taux directeur de 25 points de base, portant le taux de la facilité de dépôt à 2,25 %. Cette décision marque la septième baisse de taux depuis juin 2024. Dans ce contexte, le portefeuille affiche en avril une performance de +26 bp essentiellement grâce à son carry et à la baisse des taux, qui ont largement compensé l'écartement des spreads de crédit. La sensibilité crédit du portefeuille est en légère baisse, à 0.92. La sensibilité taux du portefeuille s'inscrit à 0.48 en fin de mois, proche de sa borne haute, de sorte à bénéficier de la baisse des taux"

Mai 2025

"Le mois de mai a été marqué par un ralentissement significatif de l'inflation en Zone Euro, qui s'est établie à 1,9 %, alors qu'elle atteignait encore 2.2% en avril. Cette baisse plus forte qu'attendu conforte les anticipations d'une nouvelle réduction des taux d'intérêt : une baisse de 25 points de base est désormais anticipée pour la réunion de la BCE du 5 juin. Dans le même temps, l'indice PMI manufacturier de la zone euro a montré des signes de stabilisation, atteignant 49,4 en mai, contre 49 en avril. Bien que cet indice reste toujours en zone de contraction, il signale une légère amélioration de la demande dans le secteur manufacturier. Outre-Atlantique, la situation reste préoccupante. L'ISM manufacturier a montré des signes de faiblesse, s'établissant à 48,5 en mai, ce qui suggère une contraction pour le troisième mois consécutif. Les entreprises américaines, confrontées à des coûts d'importation en hausse en raison de la mise en place des tarifs douaniers, réduisent leur production et leurs commandes. Les prévisions de croissance du PIB américain pour 2025 sont passées de 1,7 % à 1,6 %. Néanmoins, le marché du travail demeure étonnamment résilient ce qui pourrait retarder les baisses de taux d'intérêt de la Fed. Les signaux divergents des deux côtés de l'Atlantique ont entraîné des réactions d'ampleurs différentes sur les marchés de taux. Aux États-Unis, le taux à 10 ans a augmenté de 24 pb pour atteindre 4,40% fin mai. Le taux 2 ans a également augmenté et termine le mois à 3,90 % (+30 pb). A l'inverse, en Zone Euro, les taux sont restés quasi stables. Le Bund finit le mois à 2.5% (+6 pb) et le taux à 2 ans allemand finit le mois à 1.77% (+9pb). Le marché du crédit a été soutenu au mois de mai par la perspective d'une désescalade dans le conflit entre les Etats-Unis et la Chine au sujet des tarifs douaniers. Ainsi le spread contre swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, a effacé en mai l'écartement observé en avril : fin mai, il s'établissait à 60, à peine supérieure au niveau de fin mars (58). Dans ce contexte, le portefeuille affiche en mai une performance de +25 bp essentiellement grâce à son carry et au resserrement des spreads de crédit. La sensibilité crédit du portefeuille est stable, à 0.91, tout comme la sensibilité taux, qui s'inscrit à 0.48 en fin de mois, et reste proche de sa borne haute."

Juin 2025

"En Europe, l'inflation a poursuivi son ralentissement, l'indice des prix à la consommation oscillant autour de l'objectif de 2 % fixé par la BCE. Cela a permis à la Banque Centrale Européenne de procéder à une baisse de taux de 25 bps, mais le ton est devenu plus conservateur, la BCE estimant que le cycle de baisse des taux touche désormais à sa fin. Cette position a conduit à un repricing sensible des taux européens. Le 2 ans allemand est passé sur le mois de 1.77 à 1.86% (+9 bp) tandis que le 10 ans passait de 2.52 à 2.6% (+8 bp). Aux États-Unis, la Réserve Fédérale a maintenu ses taux à 4,25-4,50 %, dans un contexte de signaux mitigés, avec une inflation légèrement supérieure à l'objectif et un marché du travail qui montre des signes de ralentissement. Les membres du FOMC se sont montrés partagés quant à une possible baisse des taux en juillet. Jerome Powell a indiqué que la Fed attendrait davantage de clarté quant aux perspectives de l'économie américaine avant d'agir. Les tensions géopolitiques, en particulier la flambée des tensions entre l'Iran et Israël en juin, ont brièvement poussé les prix du Brent à la hausse, alimentant les craintes d'une augmentation du prix du pétrole et d'un ralentissement de la croissance. Un cessez-le-feu mi-juin a stoppé la hausse du prix du pétrole, calmant les craintes inflationnistes et apaisant les marchés. Dans le même temps, les risques politiques européens sont restés faibles malgré les négociations budgétaires allemandes et les tensions au

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

sein de la coalition, tandis que les discours protectionnistes des États-Unis à l'égard de la Chine et de l'UE ont ajouté à l'incertitude, sans qu'aucune mesure concrète n'ait été prise à la fin du mois. Dans ce contexte, le marché du crédit européen s'est montré particulièrement solide. Les émissions ont de nouveau été abondantes, mais toutefois insuffisantes pour satisfaire la demande des investisseurs, qui ont continué à augmenter leur exposition à la classe d'actif. Le spread contre swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, a poursuivi son resserrement : fin juin, il s'établissait à 52, soit 8 bp de moins que fin mai (60). Le portefeuille affiche en juin une performance de +23 bp essentiellement grâce à son carry et au resserrement des spreads de crédit. La sensibilité crédit du portefeuille est stable, à 0.91, tout comme la sensibilité taux, qui s'inscrit à 0.45 en fin de mois. Le portefeuille affiche toujours une qualité de crédit élevée, avec un rating moyen des titres en portefeuille de A-."

Juillet 2025

"Les taux se sont légèrement tendus en cours de mois dans un climat favorable aux actifs risqués, sous l'effet en outre : des accords sur les tarifs douaniers trouvés par l'administration Trump avec ses principaux partenaires commerciaux, d'un CPI US stable et en ligne avec le consensus, d'une BCE qui a fermé la porte à une nouvelle baisse des taux lors de son prochain meeting en Septembre. Le 2 ans allemand est ainsi revenu proche des 2% et le 10 ans autour de 2.70%, en hausse de 10 bps sur le mois. Sur le Crédit, les spreads poursuivent le mouvement de resserrement, et atteignent de nouveaux plus bas. Le spread contre swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, a poursuivi son resserrement : fin juillet, il s'établissait à 38, soit 14 bp de moins que fin juin (52). Les facteurs techniques et les inflows sur la classe d'actifs sont les principaux moteurs de ce resserrement. Les volumes sur le marché primaire ont logiquement été en baisse au mois de juillet, alors que la demande est restée dynamique. Les books sont sursouscrits entre 3 et 4 fois, pour une prime d'émission moyenne de 2 bps seulement. D'un point de vue sectoriel, les spreads des financières se rapprochent toujours un peu plus de ceux des corporates. Dans ce contexte, le fonds enregistre une performance de +22 bp sur le mois de juillet, principalement grâce au resserrement des spreads de crédit. La sensibilité taux du portefeuille est légèrement en retrait, à 0.41 contre 0.45 fin juin. Sur le Crédit, les positions sont globalement inchangées, en maintenant une préférence pour le secteur financier et les émetteurs les mieux notés. La sensibilité crédit du portefeuille est en baisse, à 0.85 vs 0.91 fin juin. Le portefeuille affiche toujours une qualité de crédit élevée, avec un rating moyen des titres en portefeuille de A-."

Août 2025

"Les chiffres publiés en août en Zone Euro ont montré une économie résistante en dépit du contexte international et de la mise en place des droits de douane. L'indice PMI manufacturier de la Zone Euro est ressorti à 50,7 en août, en nette hausse par rapport à juillet, où il avait atteint 49,8. Il s'agit du niveau le plus élevé atteint depuis mars 2022. L'inflation a légèrement rebondi en glissement annuel pour atteindre 2.1% en août. Elle reste donc en ligne avec la cible fixée par la BCE. Quant au marché de l'emploi, il reste dynamique dans la Zone Euro, avec un taux de chômage qui a reculé de 0,1 point en juillet pour atteindre 6,2%. Dans ce contexte, le marché anticipe que la Banque Centrale Européenne devrait maintenir ses taux inchangés jusqu'à la fin de l'année. Les taux allemands sont restés stables (2 ans -2bp et 10 ans +2 pb), la poursuite du mouvement de pentification étant quasiment imperceptible sur le mois d'août. Aux États-Unis l'inflation est restée stable à 2.7% sur un an, légèrement plus faible qu'attendu (2.8%), ce qui a renforcé la probabilité d'une prochaine baisse des taux de la Fed. La croissance économique américaine sur le deuxième trimestre a été revue à la hausse avec une croissance annualisée de 3,3%, contre 3% estimé début juillet. Les taux américains se sont inscrits en nette baisse, le 2 ans à 3.61% (-34 bp sur le mois) et le 10 ans à 4.22% (-15 bp sur le mois). Le marché primaire est resté particulièrement actif en août, ce qui est inhabituel pour cette période de l'année, avec des volumes importants la dernière semaine d'août en préparation d'une forte activité en septembre. Le marché du crédit s'est légèrement écarté à partir de la mi-août, sous l'effet notamment du regain d'incertitude politique en France. Le spread contre swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est écarté sur le mois d'août de 8 bp, retrouvant le niveau atteint mi-juillet. Dans ce contexte, le fonds enregistre une performance de +16 bp sur le mois d'août, principalement grâce à son carry. La sensibilité taux du portefeuille est en légère baisse, à 0.39, tout comme la sensibilité crédit du portefeuille qui s'inscrit à 0.9. Le portefeuille affiche toujours une qualité de crédit élevée, avec un rating moyen des titres en portefeuille de A-."

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Septembre 2025

"En septembre les marchés financiers se sont montrés globalement indifférents aux tensions géopolitiques et commerciales. Ils ont en revanche réagi de façon plus marquée aux chiffres d'inflation et de croissance. En Zone Euro, l'inflation est restée stable à 2% en glissement annuel, un niveau conforme à l'objectif de la Banque Centrale Européenne (BCE). L'inflation sous-jacente se maintient également à 2.3%, alors que les prévisions l'anticipaient en légère baisse. Sur le plan de l'activité économique, la Zone Euro poursuit sa progression, comme en témoigne la hausse de l'indice PMI Composite Global à 51.2 (contre 51 le mois précédent). Cette dynamique est principalement portée par le secteur des services, dont l'indice atteint 51.4 en septembre, son plus haut niveau de l'année. Cette croissance s'appuie également en grande partie sur la solide performance de l'Allemagne, qui enregistre sa plus forte expansion depuis mai 2024 avec un indice PMI à 52.4, dépassant largement les prévisions (50.6). Aux Etats-Unis, l'inflation est repartie à la hausse, atteignant 2.9% contre 2.7% le mois précédent, en ligne avec les prévisions. Il s'agit du taux le plus élevé depuis janvier dernier avec une progression mensuelle de 0.4%. Parallèlement, la croissance économique américaine a été révisée à la hausse à +3.8% en rythme annualisé sur le deuxième trimestre après des estimations initiales de 3% puis 3.3%. Toutefois, les économistes anticipent un ralentissement de la croissance d'ici la fin de l'année, en raison notamment de l'affaiblissement du marché du travail. Dans ce contexte, les banques centrales ont adopté des stratégies divergentes de part et d'autre de l'Atlantique. La BCE a choisi de maintenir ses taux inchangés lors de sa réunion du 11 septembre, adoptant une posture attentiste. Elle estime que la hausse des prix est désormais sous contrôle. A l'inverse, la FED a annoncé, comme attendu, une baisse de ses taux directeurs de 25 points de base le 17 septembre, les positionnant désormais entre 4.00% et 4.25%. La résistance de l'inflation et un niveau d'activité décent en zone euro ont alimenté une légère remontée des taux courts, le 2 ans allemand passant de 1.94% à 2.01%, ainsi qu'un aplatissement de la courbe. Aux Etats-Unis, les taux courts sont quasiment inchangés (-1bp) tandis que le taux 10 ans s'est inscrit en repli de 7 bp pour clôturer à 4.15%. Le marché du crédit a poursuivi son resserrement au mois de septembre, sous l'effet d'une demande importante de la part des investisseurs, tandis que les volumes émis se sont inscrits en recul par rapport à septembre 2024. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande reste un soutien efficace aux valorisations. Ainsi le spread contre swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est resserré sur le mois de septembre de 6 bp pour atteindre 40 bp, flirtant avec le point bas de 38 bp atteint fin juillet. Dans ce contexte, le fonds enregistre une performance de +19 bp sur le mois de septembre, principalement grâce au carry et au resserrement des spreads de crédit. La sensibilité taux du portefeuille est en légère baisse à 0.42, tout comme la sensibilité crédit du portefeuille qui s'inscrit à 0.84. Le portefeuille affiche toujours une qualité de crédit élevée, avec un rating moyen des titres en portefeuille de A-."

Octobre 2025

"La Banque centrale européenne a maintenu ses principaux taux d'intérêt inchangés (taux de dépôt à 2 %) lors de sa réunion du 30 octobre, estimant que son cadre de stabilité des prix est « dans une bonne position ». En revanche, lors de sa réunion du 29 octobre, la Réserve fédérale a abaissé ses taux d'intérêt de 25 bp, portant la fourchette cible à 3,75 %-4,00 %, en réponse à un marché du travail en ralentissement. Les taux longs ont légèrement baissé sur le mois, avec un 10 ans allemand passant de 2.71% à 2.63% tandis que le 2 ans passait de 2.02% à 1.97%. Les taux français sont également orientés à la baisse, puisque le 10 ans se détend de 11 bp sur la même période, et ce malgré la décision de S&P de dégrader la note souveraine de la France de AA- à A+. S&P s'attend en effet à ce que l'objectif de déficit budgétaire général de 5,4 % du PIB soit atteint, mais prévoit des progrès plus lents que prévu dans la consolidation budgétaire dans les années à venir. Les spreads de crédit sont restés stables sur le mois avec toutefois 2 séquences bien distinctes : ils se sont légèrement élargis durant la première moitié du mois avant de se resserrer au cours de la seconde moitié, dans un contexte d'apaisement des tensions géopolitiques, notamment entre les États-Unis et la Chine. Le marché du crédit profite aussi d'une demande soutenue des investisseurs et de fondamentaux relativement favorables. D'un point de vue sectoriel, les financières, l'automobile, et la pharmacie surperforment au contraire de l'immobilier et la chimie. Dans ce contexte, le fonds enregistre une performance de +21 bp sur le mois d'octobre, avec comme principaux moteurs le portage et le resserrement des spreads de crédit. La sensibilité taux du portefeuille est en légère baisse à 0.42, tout comme la sensibilité crédit du portefeuille qui s'inscrit à 0.73. Le portefeuille affiche une qualité de crédit particulièrement élevée, avec un rating moyen des titres en portefeuille de A."

Novembre 2025

"En novembre les investisseurs ont été surpris par la vigueur de la croissance européenne. L'indice PMI composite a atteint 52.8, en hausse continue depuis le début de l'année. Quant à l'inflation, elle est restée stable et toujours légèrement supérieure à 2%. Dans ce contexte de dynamisme économique et de stabilité

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

de l'inflation, la BCE ne laisse entrevoir aucune volonté de changement de sa politique monétaire pour les mois à venir. Aux Etats-Unis, la paralysie des services gouvernementaux, qui dure depuis 43 jours, devrait avoir un impact modeste mais durable sur le PIB réel (de l'ordre de 0,1 % à 0,2 %). L'absence de statistiques économiques américaines depuis le mois dernier a accentué l'incertitude, déjà alimentée par un ensemble d'indicateurs disparates. La demande de main-d'œuvre a ainsi continué de fléchir en novembre, mais les licenciements sont restés modérés. Les droits de douane exercent une pression à la hausse sur les prix, bien que l'inflation demeure relativement maîtrisée, notamment grâce à la baisse du coût du logement. La publication du PIB du troisième trimestre a de nouveau été reportée au 19 décembre et devrait encore être retardée. Les pressions sur la consommation aux États-Unis pourraient affecter l'activité économique américaine à mesure que les effets des droits de douane américains se concrétisent. Les marchés anticipent désormais une nouvelle baisse de taux de la Fed en décembre, avec une probabilité de 87%. Dans ce contexte, le rendement des obligations souveraines a évolué de façon contrastée. Il a baissé aux Etats-Unis (le taux 2 ans s'est replié de 10 bp à 3.49% et le 10 ans de 6 bp à 4.01%), et a augmenté en Zone Euro : les taux allemands 2 ans et 10 ans ont augmenté de 6 bp (à respectivement 2.03% et 2.69%). Au mois de novembre, le marché du crédit a pâti des craintes entourant les résultats des entreprises technologiques, puis des incertitudes sur le calendrier des baisses de taux de la Fed. Ces inquiétudes se sont traduites par un écartement des spreads de crédit qui est toutefois resté contenu. Le marché primaire est resté particulièrement actif, et la demande pour les nouvelles émissions n'a pas faibli. Le spread contre swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est écarté sur le mois de novembre de 7 bp pour atteindre 44 bp. Dans ce contexte, le fonds enregistre une performance de +13 bp sur le mois de novembre, grâce au portage. La sensibilité taux du portefeuille s'est inscrite à 0.48 en fin de mois, tandis que la sensibilité crédit atteignait 0.85. Le portefeuille affiche une qualité de crédit particulièrement élevée, avec un rating moyen des titres en portefeuille de A."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - E (C) en devise EUR : 2,50% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,07%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C) en devise EUR : 2,76% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,09%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I (C) en devise EUR : 2,68% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,05%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C) en devise EUR : 2,67% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,08%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C) en devise EUR : 2,68% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,06%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O en devise EUR : 2,81% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,08%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C) en devise EUR : 2,40% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,08%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C) en devise EUR : 2,50% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,07%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C) en devise EUR : 2,37% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,08%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C) en devise EUR : 2,58% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,05%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C) en devise EUR : 2,75% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,08%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - S (C) en devise EUR : 2,67% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,05%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C) en devise EUR : 2,64% / 2,50% avec une Tracking Error de 0,06%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART I2	2 956 642 851,67	2 941 052 486,72
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART I2 C	1 567 273 721,51	1 592 336 285,48
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART J	278 345 218,76	377 129 803,19
FRAN TREA BILL BTF ZCP 19-11-25	219 773 816,11	219 966 605,19
BFT AUREUS ISR PART Z C	216 122 613,36	212 191 899,59
AMUNDI MMKT-S/T EUR-ZC D	150 000 000,40	150 000 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 31-12-25	149 487 324,91	149 659 969,02
REPUBLIK OSTERREICH 011225 FIX 1.96	94 839 931,27	94 934 925,23
RATP 061125 FIX 2.03	74 974 633,58	75 000 000,00
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 12-12-25	74 827 584,77	74 865 349,74

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	28/11/2025
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE E-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	-14 295,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	-0,00
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C)	
Frais de gestion variables acquis	0,06
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,06
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C)	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE I-C	
Frais de gestion variables acquis	1 255 259,75
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,03
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	624 308,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C)	
Frais de gestion variables acquis	169 758,86
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,04
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	49 658,82
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C)	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	-992,36
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	-0,00

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	28/11/2025
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C)	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	-6,22
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	-0,00
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C)	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C)	
Frais de gestion variables acquis	3 120,33
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,01
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	1 191,36
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C)	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE- S (C)	
Frais de gestion variables acquis	14 780,65
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,01
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	10 328,25
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C)	
Frais de gestion variables acquis	2 156,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,03
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	192,75
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,00

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 448 694 876,90**

o Prêts de titres :

o Emprunt de titres :

o Prises en pensions : 448 694 876,90

o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 300 000 000,00**

o Change à terme :

o Future :

o Options :

o Swap : 300 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	BNP PARIBAS LONDON
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK) MUENCHEN	

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	449 740 695,21
. OPCVM	
. Espèces (*)	100 143,48
Total	449 840 838,69
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	12 509 472,96
. Autres revenus	
Total des revenus	12 509 472,96
. Frais opérationnels directs	25 694,05
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	25 694,05

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net (*)					

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				448 694 876,90	
% de l'Actif Net				5,84	

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

ITALY CERT DI CREDITO DEL TESORO-CCTSA ITALIE				160 537 736,53	
ROBERT BOSCH GMBH ALLEMAGNE				25 046 502,66	
CITIGROUP INC ETATS-UNIS				19 248 391,79	
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD JAPON				17 420 888,17	
DEUTCHBK AG PA ALLEMAGNE				15 223 588,03	
SANDVIK AB SUEDE				14 071 090,94	
BOUYGUES FRANCE				13 671 180,55	
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV PAYS-BAS				12 466 705,46	
FEDEX CORP ETATS-UNIS				12 050 233,99	
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG ALLEMAGNE				10 650 769,82	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID ESPAGNE				288 695 638,60	
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK) MUENCHEN ALLEMAGNE				159 999 238,30	

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations				449 740 695,21	
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro			100 143,48	449 740 695,21	

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an				9 057 531,73	
Plus d'1 an				207 975 575,18	
Ouvertes				232 707 588,30	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an				448 694 876,90	
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres				449 740 695,21	
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC				12 501 855,89	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 3,90%.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

² Sources Amundi Décembre 2024

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁵,
- armes chimiques et biologiques⁶,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁷.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁸,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁹,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction, Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁵ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁶ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁷ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁸ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁹ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante¹⁰.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

- Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

- Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

¹⁰ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 novembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 novembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 novembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 02 mars 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS



Jean-Marc LECAT

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Bilan Actif au 28/11/2025 en EUR	28/11/2025	29/11/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	4 327 400 269,17	3 630 831 637,66
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 327 400 269,17	3 630 831 637,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)	2 648 287 521,43	952 119 480,86
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2 648 287 521,43	952 119 480,86
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	363 335 680,38	447 227 156,68
OPCVM	363 335 680,38	447 227 156,68
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	663 024,71	
Opérations temporaires sur titres (H)	449 452 161,77	630 614 651,93
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	449 452 161,77	630 614 651,93
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	7 789 138 657,46	5 660 792 927,13
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 738 604,98	21 486 772,93
Comptes financiers	3 032 257,36	1 686 886,04
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	6 770 862,34	23 173 658,97
Total de l'actif I+II	7 795 909 519,80	5 683 966 586,10

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Bilan Passif au 28/11/2025 en EUR	28/11/2025	29/11/2024
Capitaux propres :		
Capital	7 468 598 740,20	5 440 634 995,16
Report à nouveau sur revenu net	14 427 511,55	6 369 709,97
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	1 459 629,23	
Résultat net de l'exercice	199 558 995,18	221 687 200,07
Capitaux propres I	7 684 044 876,16	5 668 691 905,20
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	7 684 044 876,16	5 668 691 905,20
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	114 875,51	10 462 835,52
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	114 875,51	10 462 835,52
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	111 749 768,13	4 811 845,38
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	111 749 768,13	4 811 845,38
Total Passifs : I+II+III+IV	7 795 909 519,80	5 683 966 586,10

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Compte de résultat au 28/11/2025 en EUR	28/11/2025	29/11/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		
Produits sur obligations	118 187 365,56	136 389 310,05
Produits sur titres de créances	31 602 212,60	18 506 561,43
Produits sur parts d'OPC	2 316 598,47	499 602,29
Produits sur instruments financiers à terme	-3 327 294,97	-8 324 365,78
Produits sur opérations temporaires sur titres	12 501 855,89	36 125 381,31
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	205 324,39	521 477,51
Sous-total produits sur opérations financières	161 486 061,94	183 717 966,81
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme	3 241 404,00	8 222 640,08
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,05	-1 713,68
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-30 173,49	-315 151,97
Sous-total charges sur opérations financières	3 211 230,56	7 905 774,43
Total revenus financiers nets (A)	164 697 292,50	191 623 741,24
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-10 405 170,33	-9 035 409,30
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-10 405 170,33	-9 035 409,30
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	154 292 122,17	182 588 331,94
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	41 806 074,46	-15 033 658,62
Sous-total revenus nets I = (C+D)	196 098 196,63	167 554 673,32
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	19 736 759,98	44 784 310,53
Frais de transactions externes et frais de cession	-11 013 292,14	-2 527 501,34
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	8 723 467,84	42 256 809,19
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	2 280 866,02	-3 252 309,37
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	11 004 333,86	39 004 499,82

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Compte de résultat au 28/11/2025 en EUR	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-7 364 289,99	17 472 991,27
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-50 214,85	16 925,54
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-7 414 504,84	17 489 916,81
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-129 030,47	-2 361 889,88
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-7 543 535,31	15 128 026,93
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	199 558 995,18	221 687 200,07

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, est de réaliser grâce aux primes obligataires une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux ESTER capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/11/2021	30/11/2022	30/11/2023	29/11/2024	28/11/2025
Actif net Global en EUR	8 590 563 002,55	6 903 430 329,07	5 873 914 008,78	5 668 691 905,20	7 684 044 876,16
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE E-C en EUR					
Actif net	101 097 351,85	112 678 957,11	183 830 939,97	414 972 657,65	643 946 450,81
Nombre de titres	10 237,603	11 470,905	18 100,786	39 224,204	59 381,775
Valeur liquidative unitaire	9 875,0998	9 823,0224	10 155,9644	10 579,5048	10 844,1765
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-43,80	-88,07	-0,57	77,23	15,52
Capitalisation unitaire sur revenu	23,09	35,71	290,14	314,71	259,83
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C) en EUR					
Actif net				103,24	106,09
Nombre de titres				1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire				103,2400	106,0900
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				0,51	-0,02
Capitalisation unitaire sur revenu				1,18	1,01
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C) en EUR					
Actif net		1 004 317,71	1 040 553,21	1 085 857,33	1 114 864,00
Nombre de titres		10,000	10,000	10,000	10,000
Valeur liquidative unitaire		100 431,7710	104 055,3210	108 585,7330	111 486,4000
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-509,08	-5,00	792,08	159,55
Capitalisation unitaire sur revenu		409,84	3 185,24	3 414,52	2 850,97

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

	30/11/2021	30/11/2022	30/11/2023	29/11/2024	28/11/2025
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE I- C en EUR					
Actif net	7 902 122 051,36	6 169 549 600,26	5 142 375 950,34	4 141 453 840,23	4 453 849 648,90
Nombre de titres	78 205,104	61 331,888	49 366,035	38 092,818	39 897,136
Valeur liquidative unitaire	101 043,5591	100 592,8531	104 168,3001	108 720,0700	111 633,3174
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-447,90	-901,59	-5,12	792,88	159,76
Capitalisation unitaire sur revenu	343,16	447,86	3 136,52	3 434,78	2 863,52
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C) en EUR					
Actif net	157 909 316,71	498 274 270,99	395 355 892,34	436 699 436,05	460 295 068,81
Nombre de titres	1 582 821,646	5 015 159,939	3 842 698,197	4 066 770,137	4 174 570,705
Valeur liquidative unitaire	99,7644	99,3536	102,8849	107,3823	110,2616
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,16	-0,89		0,78	0,15
Capitalisation unitaire sur revenu	0,21	0,47	3,09	3,39	2,83
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O en EUR					
Actif net	19 241 417,66	39 452 714,99	39 424 200,49	161 999 677,84	205 853 626,94
Nombre de titres	19 294,504	39 635,427	38 175,963	150 125,246	185 555,118
Valeur liquidative unitaire	997,2486	995,3901	1 032,6969	1 079,0968	1 109,3934
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées				7,86	9,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,85	-8,91	-0,04		
Report à nouveau unitaire sur revenu	2,44	9,46	42,42	77,74	107,55

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

	30/11/2021	30/11/2022	30/11/2023	29/11/2024	28/11/2025
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C) en EUR					
Actif net	35 035 612,11	36 358 010,03	49 668 005,46	26 962 173,06	46 669 282,59
Nombre de titres	351 635,800	367 064,886	485 389,961	253 175,019	427 951,316
Valeur liquidative unitaire	99,6360	99,0506	102,3259	106,4961	109,0527
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,17	-0,88		0,77	0,15
Capitalisation unitaire sur revenu	0,09	0,30	2,84	3,07	2,50
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C) en EUR					
Actif net	471 481,09	824 607,17	1 348 486,04	2 096 441,89	3 054 997,66
Nombre de titres	4 765,488	8 378,217	13 251,803	19 775,235	28 114,305
Valeur liquidative unitaire	98,9365	98,4227	101,7586	106,0135	108,6634
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,43	-0,88		0,77	0,15
Capitalisation unitaire sur revenu	0,24	0,36	2,90	3,16	2,60
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C) en EUR					
Actif net	7 512,15	7 461,10	7 705,99	32 600,98	31 969,66
Nombre de titres	75,428	75,428	75,428	306,691	293,792
Valeur liquidative unitaire	99,5936	98,9168	102,1635	106,2991	108,8173
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,16	-0,89		0,77	0,15
Capitalisation unitaire sur revenu	0,05	0,20	2,81	3,04	2,46
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C) en EUR					
Actif net	266 452 527,74	6 734 959,37	24 702 901,57	23 353 372,94	24 989 817,69
Nombre de titres	271 703,193	6 904,077	24 473,900	22 188,445	23 145,922
Valeur liquidative unitaire	980,6749	975,5046	1 009,3569	1 052,5015	1 079,6639
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,34	-8,74	-0,05	7,67	1,54
Capitalisation unitaire sur revenu	2,24	3,54	29,59	32,32	26,68

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

	30/11/2021	30/11/2022	30/11/2023	29/11/2024	28/11/2025
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C) en EUR					
Actif net				446 394 320,95	112 414 969,17
Nombre de titres				4 426,811	1 084,917
Valeur liquidative unitaire				100 838,8026	103 616,1929
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				206,90	148,26
Capitalisation unitaire sur revenu				731,87	2 731,29
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE- S (C) en EUR					
Actif net	2 946,49	7 838,07	53 829,48	61 480,03	1 725 021 300,76
Nombre de titres	2,990	7,990	52,990	57,990	1 584 723,250
Valeur liquidative unitaire	985,4481	980,9849	1 015,8422	1 060,1833	1 088,5315
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,18	-8,66	-0,05	7,73	1,56
Capitalisation unitaire sur revenu	-8 017,40	5,10	31,12	33,45	27,85
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C) en EUR					
Actif net	62 523 502,13	2 961 866,76	5 428 289,53	6 370 588,51	6 802 773,08
Nombre de titres	3 135,489	149,249	264,249	297,249	309,249
Valeur liquidative unitaire	19 940,5904	19 845,1363	20 542,3276	21 431,8248	21 997,7205
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-36,29	-177,89	-1,04	156,33	31,48
Capitalisation unitaire sur revenu	39,36	81,86	610,62	669,25	556,09
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C en EUR					
Actif net	45 699 283,26	35 575 725,51	30 677 254,36	7 209 354,50	
Nombre de titres	4,581	3,581	2,981	0,671	
Valeur liquidative unitaire	9 975 831,3163	9 934 578,4724	10 290 927,3264	10 744 194,4858	
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-16 793,10	-81 138,20	-490,99	78 337,55	
Capitalisation unitaire sur revenu	20 884,87	47 472,10	312 989,75	342 902,62	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les actifs des fonds monétaires de la société de gestion Amundi sont valorisés quotidiennement. Ils sont valorisés chaque fois que possible selon la valorisation au prix de marché et quand cela ne l'est pas, à partir d'un spread de marché. Afin de valider la pertinence des prix retenus pour valoriser les actifs, une mesure régulière de l'écart entre les prix comptabilisés et les prix de cession traités est effectuée par le Département des Risques.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition des positions Hors-Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I - C : 0,25 % TTC maximum l'an Part E - C : 0,43 % TTC maximum l'an Part S - C : 0,08 % TTC maximum l'an Part R - C : 0,43 % TTC maximum l'an Part PERI - C : 0,43 % TTC maximum l'an Part I3-EUR - C : 0,45 % TTC maximum l'an Part P - C : 0,43 % TTC maximum l'an Part PM - C : 0,43 % TTC maximum l'an Part R2 - C : 0,45 % TTC maximum l'an Part R3 - C : 0,45 % TTC maximum l'an Part U - C : 0,45 % TTC maximum l'an Part O - C/D : 0,07 % TTC maximum l'an Part M - C : 0,25 % TTC maximum l'an Part FA - C : 0,43 % TTC maximum l'an
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part I - C : 0,05 % TTC l'an Part E - C : 0,07 % TTC l'an Part S - C : 0,05 % TTC l'an Part R - C : 0,07 % TTC l'an Part PERI - C : 0,07 % TTC l'an Part I3-EUR - C : 0,05 % TTC l'an Part P - C : 0,07 % TTC l'an Part PM - C : 0,07 % TTC l'an Part R2 - C : 0,05 % TTC l'an Part R3 - C : 0,05 % TTC l'an Part U - C : 0,05 % TTC l'an Part O - C/D : 0,03 % TTC l'an Part M - C : 0,05 % TTC l'an Part FA - C : 0,07 % TTC l'an
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant

Peuvent s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus, les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales ...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Commission de surperformance

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- l'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence suivant : 80% taux €STER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index

Ainsi, à compter du 01/12/2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de Novembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 01/12/2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
- en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans. Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représente 20,00 % maximum de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de l'action par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fait l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance est nulle et fait l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigibles à date d'anniversaire et sont payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Pour la période d'observation en cours, le taux de la commission de surperformance est de :

- Part I - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
- Part E - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
- Part S - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
- Part R - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
- Part PERI - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
- Part I3-EUR - C : néant
- Part P - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
- Part PM - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
- Part R2 - C : néant
- Part R3 - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
- Part U - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
- Part O - C/D : néant
- Part M - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
- Part FA - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
- Part R4 - C : 20,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE- S (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE E-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	28/11/2025	29/11/2024
Capitaux propres début d'exercice	5 668 691 905,20	5 873 914 008,78
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	6 751 241 706,21	2 676 680 254,33
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 891 489 820,42	-3 124 237 415,85
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	154 292 122,17	182 588 331,94
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	8 723 467,84	42 256 809,19
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-7 414 504,84	17 489 916,81
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	7 684 044 876,16	5 668 691 905,20

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE E-C		
Parts souscrites durant l'exercice	48 837,869	524 007 835,89
Parts rachetées durant l'exercice	-28 680,298	-307 650 388,48
Solde net des souscriptions/rachats	20 157,571	216 357 447,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	59 381,775	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C)		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C)		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10,000	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	34 163,622	3 765 924 435,51
Parts rachetées durant l'exercice	-32 359,304	-3 567 666 343,66
Solde net des souscriptions/rachats	1 804,318	198 258 091,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	39 897,136	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	2 236 731,990	242 606 575,92
Parts rachetées durant l'exercice	-2 128 931,422	-231 824 024,47
Solde net des souscriptions/rachats	107 800,568	10 782 551,45
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 174 570,705	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O		
Parts souscrites durant l'exercice	135 456,329	147 992 238,20
Parts rachetées durant l'exercice	-100 026,457	-109 752 887,95
Solde net des souscriptions/rachats	35 429,872	38 239 350,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	185 555,118	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	313 182,654	33 796 319,89
Parts rachetées durant l'exercice	-138 406,357	-14 964 506,36
Solde net des souscriptions/rachats	174 776,297	18 831 813,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	427 951,316	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	9 084,774	972 336,78
Parts rachetées durant l'exercice	-745,704	-79 528,29
Solde net des souscriptions/rachats	8 339,070	892 808,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	28 114,305	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C)		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-12,899	-1 387,79
Solde net des souscriptions/rachats	-12,899	-1 387,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	293,792	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	12 645,880	13 523 871,66
Parts rachetées durant l'exercice	-11 688,403	-12 460 716,53
Solde net des souscriptions/rachats	957,477	1 063 155,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 145,922	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	133,413	13 570 824,77
Parts rachetées durant l'exercice	-3 475,307	-353 727 829,56
Solde net des souscriptions/rachats	-3 341,894	-340 157 004,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 084,917	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE- S (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	1 846 904,355	2 007 586 608,13
Parts rachetées durant l'exercice	-262 239,095	-285 096 256,15
Solde net des souscriptions/rachats	1 584 665,260	1 722 490 351,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 584 723,250	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	58,000	1 260 659,46
Parts rachetées durant l'exercice	-46,000	-1 001 558,47
Solde net des souscriptions/rachats	12,000	259 100,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	309,249	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-0,671	-7 264 392,71
Solde net des souscriptions/rachats	-0,671	-7 264 392,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE E-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE- S (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE E-C FR0011365212	Capitalisation	Capitalisation	EUR	643 946 450,81	59 381,775	10 844,1765
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C) FR001400N8W5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	106,09	1,000	106,0900
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3- EUR (C) FR0050000878	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 114 864,00	10,000	111 486,4000
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE I-C FR0011088657	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 453 849 648,90	39 897,136	111 633,3174
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C) FR0014002L96	Capitalisation	Capitalisation	EUR	460 295 068,81	4 174 570,705	110,2616
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O FR00140021W1	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	205 853 626,94	185 555,118	1 109,3934
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C) FR0050000860	Capitalisation	Capitalisation	EUR	46 669 282,59	427 951,316	109,0527
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C) FR0013436011	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 054 997,66	28 114,305	108,6634
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C) FR0050000852	Capitalisation	Capitalisation	EUR	31 969,66	293,792	108,8173
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C) FR0013297496	Capitalisation	Capitalisation	EUR	24 989 817,69	23 145,922	1 079,6639
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C) FR0050000894	Capitalisation	Capitalisation	EUR	112 414 969,17	1 084,917	103 616,1929
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE- S (C) FR0013224359	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 725 021 300,76	1 584 723,250	1 088,5315
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C) FR0050000910	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 802 773,08	309,249	21 997,7205

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	4 327 400,27	3 130 935,06	1 196 465,21		
Titres de créances	2 648 287,52	2 648 287,52			
Opérations temporaires sur titres	449 452,16		449 452,16		
Comptes financiers	3 032,26				3 032,26
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA	-300 000,00	300 000,00		
Autres instruments financiers	NA				
Total		5 479 222,58	1 945 917,37		3 032,26

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	487 479,33	367 424,93	370 097,49	3 064 332,78	30 019,45		8 046,29
Titres de créances	2 603 596,58	44 690,94					
Opérations temporaires sur titres	449 452,16						
Comptes financiers	3 032,26						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps	300 000,00			-300 000,00			
Autres instruments							
Total	3 843 560,33	412 115,87	370 097,49	2 764 332,78	30 019,45		8 046,29

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 JPY +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	388,87	87,00	66,58	52,07	12,46
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	388,87	87,00	66,58	52,07	12,46

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	4 327 400,27		
Titres de créances	2 648 287,52		
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	6 975 687,79		

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS LONDON	663,02	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	289 346,95	
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK) MUENCHEN	160 105,22	
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	3 150,82	
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK) MUENCHEN	349,97	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS LONDON		114,88
Dettes		
Collatéral espèces		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID		100,14

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	28/11/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	237 815,71
	Collatéraux	3 500 789,27
Total des créances		3 738 604,98
Dettes		
	Achats à règlement différé	107 455 866,62
	Frais de gestion fixe	1 655 728,61
	Frais de gestion variable	2 130 764,79
	Collatéraux	100 143,48
	Autres dettes	407 264,63
Total des dettes		111 749 768,13
Total des créances et des dettes		-108 011 163,15

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	28/11/2025
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE E-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 788 813,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-14 295,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,06
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,06
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 901,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 224 090,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables provisionnés	1 255 259,76
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	624 308,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

	28/11/2025
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	569 215,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables provisionnés	169 758,86
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,04
Frais de gestion variables acquis	49 658,82
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	81 437,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	166 250,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-992,36
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 182,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-6,22
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

	28/11/2025
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	150,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,47
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	54 420,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,24
Frais de gestion variables provisionnés	3 120,33
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	1 191,36
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	196 762,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE- S (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	183 979,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,13
Frais de gestion variables provisionnés	14 780,65
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	10 328,25
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

	28/11/2025
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 201,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Frais de gestion variables provisionnés	2 156,53
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	192,75
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 490,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	499,26
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	313,06
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	28/11/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/11/2025
Titres pris en pension livrée	449 740 695,21
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/11/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			363 335 680,38
	FR0013016607	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART I2	81 498 497,61
	FR0013016615	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART I2 C	61 216 224,95
	LU2898189019	AMUNDI MMKT-S/T EUR-ZC D	152 908 108,53
	FR0014006F17	BFT AUREUS ISR PART Z C	43 889 452,79
	FR00140010O1	CPR MONETAIRE ISR part SI	23 823 396,50
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			363 335 680,38

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	196 098 196,63	167 554 673,32
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	196 098 196,63	167 554 673,32
Report à nouveau	14 427 511,55	6 369 709,97
Sommes distribuables au titre du revenu net	210 525 708,18	173 924 383,29

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	1,01	1,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1,01	1,18
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	1,01	1,18
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1,01	1,18
Total	1,01	1,18
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	28 509,70	34 145,20
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	28 509,70	34 145,20
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	28 509,70	34 145,20
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	28 509,70	34 145,20
Total	28 509,70	34 145,20
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	11 814 747,68	13 803 301,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	11 814 747,68	13 803 301,18
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	11 814 747,68	13 803 301,18
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	11 814 747,68	13 803 301,18
Total	11 814 747,68	13 803 301,18
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	5 530 163,41	5 302 344,10
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 530 163,41	5 302 344,10
Report à nouveau	14 427 511,55	6 369 709,97
Sommes distribuables au titre du revenu net	19 957 674,96	11 672 054,07
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice	19 957 674,96	11 672 054,07
Capitalisation		
Total	19 957 674,96	11 672 054,07
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	1 073 239,94	778 283,64
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 073 239,94	778 283,64
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 073 239,94	778 283,64
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 073 239,94	778 283,64
Total	1 073 239,94	778 283,64
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	73 131,10	62 568,89
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	73 131,10	62 568,89
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	73 131,10	62 568,89
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	73 131,10	62 568,89
Total	73 131,10	62 568,89
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	725,48	932,42
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	725,48	932,42
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	725,48	932,42
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	725,48	932,42
Total	725,48	932,42
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	617 552,43	717 244,15
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	617 552,43	717 244,15
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	617 552,43	717 244,15
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	617 552,43	717 244,15
Total	617 552,43	717 244,15
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	2 963 223,81	3 239 858,54
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 963 223,81	3 239 858,54
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 963 223,81	3 239 858,54
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 963 223,81	3 239 858,54
Total	2 963 223,81	3 239 858,54
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	171 971,55	198 934,99
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	171 971,55	198 934,99
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	171 971,55	198 934,99
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	171 971,55	198 934,99
Total	171 971,55	198 934,99
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE E-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	15 429 230,19	12 344 506,70
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	15 429 230,19	12 344 506,70
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	15 429 230,19	12 344 506,70
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	15 429 230,19	12 344 506,70
Total	15 429 230,19	12 344 506,70
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	114 246 550,14	130 840 524,88
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	114 246 550,14	130 840 524,88
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	114 246 550,14	130 840 524,88
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	114 246 550,14	130 840 524,88
Total	114 246 550,14	130 840 524,88
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE- S (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets	44 149 150,19	1 939,79
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	44 149 150,19	1 939,79
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	44 149 150,19	1 939,79
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	44 149 150,19	1 939,79
Total	44 149 150,19	1 939,79
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/11/2025	29/11/2024
Revenus nets		230 087,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)		230 087,66
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net		230 087,66
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation		230 087,66
Total		230 087,66
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	11 004 333,86	39 004 499,82
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	11 004 333,86	39 004 499,82
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 459 629,23	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 463 963,09	39 004 499,82

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-0,02	0,51
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-0,02	0,51
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-0,02	0,51
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-0,02	0,51
Total	-0,02	0,51
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 595,53	7 920,86
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 595,53	7 920,86
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 595,53	7 920,86
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 595,53	7 920,86
Total	1 595,53	7 920,86
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	658 768,30	3 184 786,22
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	658 768,30	3 184 786,22
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	658 768,30	3 184 786,22
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	658 768,30	3 184 786,22
Total	658 768,30	3 184 786,22
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	294 520,18	1 180 927,87
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	294 520,18	1 180 927,87
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 459 629,23	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 754 149,41	1 180 927,87
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 754 149,41	1 180 927,87
Capitalisation		
Total	1 754 149,41	1 180 927,87
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	66 848,50	196 934,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	66 848,50	196 934,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	66 848,50	196 934,64
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	66 848,50	196 934,64
Total	66 848,50	196 934,64
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 374,20	15 303,48
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 374,20	15 303,48
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 374,20	15 303,48
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 374,20	15 303,48
Total	4 374,20	15 303,48
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	45,54	237,60
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	45,54	237,60
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	45,54	237,60
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	45,54	237,60
Total	45,54	237,60
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	35 775,06	170 395,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	35 775,06	170 395,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	35 775,06	170 395,18
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	35 775,06	170 395,18
Total	35 775,06	170 395,18
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	160 859,17	915 945,48
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	160 859,17	915 945,48
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	160 859,17	915 945,48
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	160 859,17	915 945,48
Total	160 859,17	915 945,48
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 737,08	46 469,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	9 737,08	46 469,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 737,08	46 469,13
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	9 737,08	46 469,13
Total	9 737,08	46 469,13
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE E-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	922 127,76	3 029 512,85
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	922 127,76	3 029 512,85
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	922 127,76	3 029 512,85
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	922 127,76	3 029 512,85
Total	922 127,76	3 029 512,85
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	6 374 358,55	30 203 052,93
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	6 374 358,55	30 203 052,93
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 374 358,55	30 203 052,93
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	6 374 358,55	30 203 052,93
Total	6 374 358,55	30 203 052,93
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE- S (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 475 324,01	448,57
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 475 324,01	448,57
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 475 324,01	448,57
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 475 324,01	448,57
Total	2 475 324,01	448,57
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/11/2025	29/11/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		52 564,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)		52 564,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		52 564,50
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation		52 564,50
Total		52 564,50
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			4 327 400 269,17	56,32
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 327 400 269,17	56,32
Automobiles			56 712 966,91	0,74
BMW FIN 2.625% 20-05-28 EMTN	EUR	19 300 000	19 609 261,37	0,26
BMW FIN E3R+0.33% 11-09-27	EUR	17 700 000	17 794 120,11	0,23
HYUNDAI CAPITAL AMERICA 2.875% 26-06-28	EUR	19 000 000	19 309 585,43	0,25
Banques commerciales			1 772 187 892,31	23,07
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.0% 31-01-28	EUR	30 000 000	29 354 297,26	0,38
AUSTRALIA NEW ZEA BANKING GRP LTD GTO 3.652% 20-01-26	EUR	7 000 000	7 231 817,30	0,09
BK AMERICA E3R+0.53% 28-01-28	EUR	26 000 000	26 110 239,07	0,34
BNP PAR 0.125% 04-09-26 EMTN	EUR	18 000 000	17 725 388,81	0,23
BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN	EUR	7 500 000	7 453 980,44	0,10
BNP PAR 0.5% 01-09-28	EUR	34 000 000	32 804 576,29	0,43
BNP PAR 0.5% 19-02-28 EMTN	EUR	22 100 000	21 639 427,93	0,28
BNP PAR 0.5% 30-05-28 EMTN	EUR	54 000 000	52 486 200,85	0,68
BNP PAR 1.125% 11-06-26 EMTN	EUR	10 000 000	9 996 407,02	0,13
BNP PAR 2.125% 23-01-27 EMTN	EUR	5 000 000	5 087 495,30	0,07
BNP PAR 2.75% 25-07-28 EMTN	EUR	41 000 000	41 434 919,43	0,54
BPCE 0.25% 15-01-26	EUR	16 000 000	15 997 975,26	0,21
BPCE 0.375% 02-02-26 EMTN	EUR	8 400 000	8 400 202,68	0,11
BPCE 1.625% 31-01-28 EMTN	EUR	25 000 000	24 820 572,94	0,32
BPCE 3.625% 17-04-26 EMTN	EUR	14 100 000	14 489 460,99	0,19
BPIFRANCE 0.0% 25-05-28 EMTN	EUR	25 000 000	23 548 375,00	0,31
CAIXABANK 1.125% 27-03-26 EMTN	EUR	33 600 000	33 740 669,82	0,44
CAN IMP BK E3R+0.62% 03-02-28	EUR	28 500 000	28 612 515,06	0,37
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 1.0% 04-03-26	EUR	5 000 000	5 021 989,43	0,07
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT E3R+0.5% 03-03-28	EUR	7 000 000	7 049 718,44	0,09
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.01% 28-01-26	EUR	19 000 000	18 937 339,05	0,25
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07-05-27	EUR	17 000 000	16 710 931,23	0,22
CW BK AUST E3R+0.48% 15-12-27	EUR	29 800 000	30 054 901,06	0,39
DANSKE BK E3R+0.32% 11-11-27	EUR	13 060 000	13 079 062,45	0,17
DANSKE BK E3R+0.5% 01-10-28	EUR	32 100 000	32 263 477,95	0,42
DEUTSCHE BK 2.625% 13-08-28	EUR	21 900 000	22 013 458,61	0,29
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 1.75% 17-01-28	EUR	20 000 000	19 901 678,73	0,26
DNB BANK A 0.375% 18-01-28	EUR	16 000 000	15 699 563,65	0,20
EXPORTIMPORT BANK OF KOREA 2.5% 17-06-28	EUR	36 413 000	36 929 441,09	0,48
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	9 500 000	9 665 254,53	0,13
ING BANK NEDERLAND NV 0.875% 11-04-28	EUR	1 000 000	974 652,59	0,01
ING BANK NEDERLAND NV 2.625% 01-12-28	EUR	30 000 000	30 019 451,27	0,39
ING GROEP NV 1.25% 16-02-27	EUR	21 500 000	21 662 242,27	0,28

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING GROEP NV 2.125% 10-01-26	EUR	23 500 000	23 939 257,80	0,31
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	EUR	20 900 000	20 921 834,80	0,27
INTE 3.625% 30-06-28	EUR	30 000 000	31 397 269,26	0,41
INTE 4.0% 19-05-26 EMTN	EUR	42 700 000	43 943 739,45	0,57
INTE 4.375% 29-08-27 EMTN	EUR	33 000 000	34 456 129,05	0,45
INTE E3R+0.6% 16-04-27	EUR	30 400 000	30 607 213,01	0,40
KBC GROUPE 0.25% 01-03-27 EMTN	EUR	30 800 000	30 707 542,29	0,40
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	20 000 000	20 403 697,40	0,27
KBC IFIMA E3R+0.35% 04-03-26	EUR	24 500 000	24 651 510,31	0,32
LLOYDS BANKING GROUP E3R+0.63% 04-03-28	EUR	23 400 000	23 618 009,19	0,31
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 0.25% 14-09-28	EUR	5 000 000	4 692 872,66	0,06
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 2.0% 28-04-27	EUR	30 000 000	30 173 190,71	0,39
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.625% 15-03-28	EUR	32 000 000	33 724 760,28	0,44
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.0% 18-03-28	EUR	20 000 000	20 953 688,63	0,27
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.5% 01-11-26	EUR	30 800 000	31 529 751,69	0,41
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.625% 29-10-28	EUR	12 500 000	13 014 276,24	0,17
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY E3R+0.18% 02-05-27	EUR	19 700 000	19 732 907,29	0,26
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY E3R+0.48% 09-05-27	EUR	7 800 000	7 830 384,40	0,10
NATL AUSTRALIA BANK 3.2627% 13-02-26	EUR	30 000 000	30 839 582,49	0,40
NATL WESTMINSTER BANK 1.375% 02-03-27	EUR	5 000 000	4 990 990,21	0,06
NATL WESTMINSTER BANK 2.75% 04-11-27	EUR	36 100 000	36 333 884,18	0,47
NATL WESTMINSTER BANK E3R+0.6% 11-06-28	EUR	40 000 000	40 397 125,33	0,53
NATWEST GROUP 4.067% 06-09-28	EUR	14 000 000	14 493 087,78	0,19
NATWEST GROUP 4.699% 14-03-28	EUR	8 000 000	8 490 996,77	0,11
NATWEST MKTS 4.25% 13-01-28	EUR	10 000 000	10 715 998,59	0,14
NATWEST MKTS E3R+0.98% 13-01-26	EUR	25 600 000	25 723 871,95	0,33
NWIDE 1 1/8 05/31/28	EUR	6 100 000	5 952 768,56	0,08
SANTANDER CONSUMER BANK 4.375% 13-09-27	EUR	19 300 000	20 094 373,79	0,26
SANTANDER CONSUMER BANK AG 4.5% 30-06-26	EUR	23 000 000	23 717 659,51	0,31
SANTANDER UK 2.625% 12-04-28	EUR	16 324 000	16 665 704,18	0,22
SANTANDER UK E3R+0.6% 24-03-28	EUR	30 900 000	31 208 982,38	0,41
SG 0.125% 24-02-26	EUR	4 400 000	4 383 340,84	0,06
SG 0.875% 22-09-28	EUR	8 000 000	7 768 417,08	0,10
SG 1.375% 13-01-28 EMTN	EUR	7 000 000	6 907 167,65	0,09
SG 4.25% 28-09-26	EUR	18 900 000	19 341 174,59	0,25
SHBASS 0.05 09/03/26	EUR	7 650 000	7 528 857,90	0,10
SHBASS 0 1/8 11/03/26	EUR	4 000 000	3 925 163,27	0,05
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.375% 11-02-27	EUR	20 000 000	19 593 151,90	0,25
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.75% 07-02-28	EUR	10 000 000	10 547 329,94	0,14
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 4.125% 29-06-27	EUR	25 400 000	26 525 661,43	0,35
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB E3R+0.38% 03-05-27	EUR	15 500 000	15 558 511,92	0,20
SPAREBANK 1 OSTLANDET 1.75% 27-04-27	EUR	5 800 000	5 806 164,25	0,08
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.75% 05-05-26	EUR	23 500 000	24 152 383,47	0,31
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.875% 10-05-27	EUR	12 000 000	12 513 733,13	0,16

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SVENSKA HANDELSBANKEN AB E3R+0.42% 17-02-28	EUR	26 400 000	26 484 940,79	0,34
Swedbank AB 0.3% 20-05-27	EUR	15 000 000	14 884 316,28	0,19
SWEDBANK AB 1.3% 17-02-27 EMTN	EUR	10 000 000	9 975 383,57	0,13
SWEDBANK AB E3R+0.3% 03-12-27	EUR	60 000 000	60 025 954,51	0,79
SYDBANK 5.125% 06-09-28 EMTN	EUR	9 350 000	9 843 602,79	0,13
TORONTO DOMINION BANK 2.442% 08-09-28	EUR	30 000 000	30 189 850,08	0,39
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.58% 10-09-27	EUR	20 000 000	20 201 453,43	0,26
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.7% 28-07-28	EUR	28 000 000	28 203 324,22	0,37
WESTPAC BANKING 3.703% 16-01-26	EUR	720 000	744 371,82	0,01
ZUERCHER KANTONALBANK 4.467% 15-09-27	EUR	10 000 000	10 242 893,47	0,13
Boissons			12 319 775,46	0,16
PERNOD RICARD 3.75% 15-09-27	EUR	12 000 000	12 319 775,46	0,16
Composants automobiles			10 578 826,50	0,14
AUTOLIV 4.25% 15-03-28 EMTN	EUR	10 000 000	10 578 826,50	0,14
Courrier, fret aérien et logistique			10 042 698,55	0,13
FEDEX 1.625% 11-01-27	EUR	10 000 000	10 042 698,55	0,13
Crédit à la consommation			67 024 961,31	0,87
CATERPILLAR FINANCIAL SERVICES 2.521% 22-08-28	EUR	17 900 000	17 985 927,67	0,24
CATERPILLAR FINANCIAL SERVICES 2.541% 20-11-28	EUR	17 900 000	17 883 653,74	0,23
NT CONS FIN 0.0% 23-02-26 EMTN	EUR	14 000 000	13 928 914,64	0,18
NT CONS FIN 0.5% 14-01-27 EMTN	EUR	17 500 000	17 226 465,26	0,22
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 025 008,37	0,05
VI 2.25% 15-05-28	EUR	4 000 000	4 025 008,37	0,05
Electricité			31 322 505,36	0,41
EDF 1.0% 13-10-26 EMTN	EUR	15 000 000	14 857 173,30	0,19
ORSTED 3.625% 01-03-26 EMTN	EUR	16 000 000	16 465 332,06	0,22
Epargne et prêts hypothécaires			54 557 479,06	0,71
ACHMEA BANK NV 2.5% 06-05-28	EUR	16 500 000	16 674 807,78	0,22
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 3.75% 23-11-27	EUR	37 000 000	37 882 671,28	0,49
Equipements électriques			14 793 826,00	0,19
SCHNEIDER ELECTRIC SE E3R+0.25% 02-09-27	EUR	14 700 000	14 793 826,00	0,19
Equipements et fournitures médicaux			6 942 342,40	0,09
SARTORIUS FINANCE BV 4.25% 14-09-26	EUR	6 800 000	6 942 342,40	0,09
Finances			99 599 751,91	1,30
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 2.375% 27-05-28	EUR	44 800 000	45 162 418,26	0,59
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.2% 20-11-27	EUR	54 400 000	54 437 333,65	0,71
FPI de détail			30 100 550,00	0,39
KLEPIERRE E3R+0.62% 12-05-28	EUR	30 000 000	30 100 550,00	0,39

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gestion immobilière et développement			61 000 467,35	0,79
LEGGR 0 7/8 11/28/27	EUR	1 300 000	1 254 775,28	0,02
LEG IMMOBILIEN SE 0.375% 17-01-26	EUR	36 600 000	36 615 878,63	0,47
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	2 000 000	2 000 000,00	0,03
VONOVIA SE 1.5% 10-06-26 EMTN	EUR	5 000 000	5 016 741,59	0,07
VONOVIA SE 1.5% 22-03-26 EMTN	EUR	8 000 000	8 065 042,06	0,10
VONOVIA SE E3R+0.85% 14-04-27	EUR	8 000 000	8 048 029,79	0,10
Immobilier			24 932 750,36	0,32
PROLOGIS 3.0% 02-06-26	EUR	24 533 000	24 932 750,36	0,32
Logiciels			3 969 554,27	0,05
BOUYGUES 1.375% 07-06-27	EUR	4 000 000	3 969 554,27	0,05
Machines			10 718 728,14	0,14
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV E3R+0.3% 27-05-27	EUR	10 700 000	10 718 728,14	0,14
Marchés de capitaux			511 520 204,84	6,66
ABN AMRO BK 0.5% 15-04-26	EUR	6 000 000	5 982 424,52	0,08
ABN AMRO BK 2.375% 07-04-28	EUR	17 000 000	17 297 359,73	0,23
ABN AMRO BK E3R+0.35% 25-02-27	EUR	7 600 000	7 610 084,06	0,10
ABN AMRO BK E3R+0.48% 21-01-28	EUR	35 000 000	35 208 214,40	0,46
ABN AMRO BK E3R+0.6% 15-01-27	EUR	15 000 000	15 109 303,00	0,20
AUSTRALIA NEW ZEALAND BKING MELBOUR E3R+0.48% 29-10-27	EUR	22 360 000	22 482 567,07	0,29
BANCO NTANDER 0.5% 04-02-27	EUR	27 000 000	26 527 829,15	0,35
BANCO NTANDER 0.5% 24-03-27	EUR	20 000 000	19 957 860,35	0,26
BANCO NTANDER 3.75% 16-01-26	EUR	37 000 000	38 270 908,86	0,50
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 1.375% 05-01-26	EUR	2 500 000	2 529 012,27	0,03
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.875% 16-01-28	EUR	23 000 000	24 411 570,32	0,32
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.625% 18-10-27	EUR	29 000 000	29 708 705,17	0,39
BANK OF MONTREAL E3R+0.47% 12-04-27	EUR	29 900 000	30 049 057,21	0,39
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.52% 12-12-25	EUR	10 000 000	10 055 795,28	0,13
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.53% 10-06-27	EUR	25 000 000	25 213 279,02	0,33
BAWAG BK 0.375% 03-09-27 EMTN	EUR	4 000 000	3 852 776,99	0,05
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 3.25%	EUR	7 750 000	8 046 286,83	0,10
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC E3R+0.45% 14-01-27	EUR	12 100 000	12 156 888,75	0,16
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC E3R+0.55% 17-01-26	EUR	21 800 000	21 876 753,79	0,28
HSBC CONTINENTAL EUROPE 0.1% 03-09-27	EUR	3 000 000	2 882 461,21	0,04
HSBC CONTINENTAL EUROPE E3R+0.42% 10-05-26	EUR	18 900 000	18 938 498,18	0,25
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.0% 08-09-27	EUR	17 000 000	16 594 021,75	0,22
MORGAN STANLEY E3R+1.0% 05-04-28	EUR	4 000 000	4 046 256,28	0,05
NATL BANK OF CANADA E3R+0.44% 08-11-27	EUR	28 900 000	28 947 427,93	0,38
NATL BANK OF CANADA E3R+0.45% 06-03-26	EUR	22 500 000	22 646 664,00	0,29
NORDEA BKP E3R+0.38% 23-10-28	EUR	45 800 000	45 938 380,43	0,58
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	11 800 000	12 162 271,91	0,16

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV E3R+0.65% 27-03-26	EUR	3 000 000	3 017 546,38	0,04
Ordinateurs et périphériques			24 941 744,83	0,32
IBM INTL BUSINESS MACHINES 1.25% 29-01-27	EUR	25 000 000	24 941 744,83	0,32
Produits de soins personnels			125 765 840,85	1,64
L OREAL S A 0.875% 29-06-26	EUR	30 000 000	29 882 692,27	0,39
L OREAL S A 2.5% 06-11-27 EMTN	EUR	55 000 000	55 248 066,12	0,72
L OREAL S A E3R+0.2% 19-11-27	EUR	40 600 000	40 635 082,46	0,53
Produits pharmaceutiques			29 047 353,38	0,38
S 0.5% 13-01-27 EMTN	EUR	10 000 000	9 845 794,34	0,13
SANOFI 1.0% 21-03-26 EMTN	EUR	7 300 000	7 325 138,65	0,10
SANOFI E3R+0.3% 11-03-27 EMTN	EUR	11 800 000	11 876 420,39	0,15
Produits pour l'industrie du bâtiment			18 001 058,22	0,23
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 2.75% 04-04-28	EUR	17 600 000	18 001 058,22	0,23
Services aux collectivités			67 362 880,68	0,88
CADES 0.0% 25-02-26	EUR	44 000 000	43 782 200,00	0,57
DEXIA MUN 0.75% 27-09-27 EMTN	EUR	4 400 000	4 284 649,48	0,06
DEXIA MUN 1.125% 12-06-28	EUR	6 300 000	6 131 657,10	0,08
EDP FIN 1.625% 26-01-26 EMTN	EUR	13 000 000	13 164 374,10	0,17
Services aux entreprises			9 974 360,71	0,13
RENTOKIL INITIAL 0.875% 30-05-26	EUR	10 000 000	9 974 360,71	0,13
Services aux professionnels			31 267 082,02	0,41
MAN 1 3/4 06/22/26	EUR	25 000 000	25 106 152,58	0,33
MANPOWER 3.5% 30-06-27	EUR	6 000 000	6 160 929,44	0,08
Services clientèle divers			242 759 092,71	3,16
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	28 300 000	28 495 087,21	0,37
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.125% 13-04-26	EUR	4 000 000	4 111 880,14	0,05
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	25 500 000	26 674 413,85	0,35
AYVENS 3.875% 24-01-28	EUR	27 500 000	29 083 137,71	0,38
AYVENS 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	8 000 000	8 453 932,46	0,11
AYVENS 4.375% 23-11-26	EUR	16 600 000	16 935 708,64	0,22
AYVENS 4.875% 06-10-28 EMTN	EUR	28 000 000	29 807 240,83	0,39
AYVENS E3R+0.68% 19-11-27	EUR	34 900 000	35 065 888,97	0,46
LEASYS 2.875% 17-08-27 EMTN	EUR	25 000 000	25 291 396,43	0,33
LEASYS 3.875% 01-03-28 EMTN	EUR	20 000 000	21 043 155,28	0,27
LEASYS 3.875% 12-10-27 EMTN	EUR	6 000 000	6 156 085,76	0,08
LEASYS 4.625% 16-02-27 EMTN	EUR	11 000 000	11 641 165,43	0,15
Services de télécommunication diversifiés			59 740 141,34	0,78
ORANGE 0.0% 04-09-26 EMTN	EUR	15 000 000	14 747 626,43	0,19
ORANGE 0.0% 29-06-26 EMTN	EUR	15 500 000	15 310 399,06	0,20
ORANGE 0.875% 03-02-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 980 475,30	0,03

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ORANGE 2.5% 13-11-28 EMTN	EUR	23 800 000	23 759 767,75	0,31
VERIZON COMMUNICATION 0.875% 08-04-27	EUR	4 000 000	3 941 872,80	0,05
Services de télécommunication mobile			9 963 467,72	0,13
TELE2 AB 2.125% 15-05-28 EMTN	EUR	10 000 000	9 963 467,72	0,13
Services financiers diversifiés			783 511 510,30	10,20
AMERICAN HONDA FIN 2.85% 27-06-28	EUR	15 900 000	16 151 815,29	0,21
AMERICAN HONDA FIN 3.5% 24-04-26	EUR	6 000 000	6 155 892,05	0,08
ANZ NEW ZEALAND INTLLDN 2.993% 27-03-28	EUR	10 400 000	10 707 053,87	0,14
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.01% 11-05-26	EUR	21 600 000	21 396 270,30	0,28
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.1% 08-10-27	EUR	1 000 000	957 262,25	0,01
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.25% 19-07-28	EUR	13 000 000	12 201 555,32	0,16
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.625% 19-11-27	EUR	10 000 000	9 636 407,23	0,13
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.75% 08-06-26	EUR	15 000 000	14 940 579,04	0,19
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.625% 19-01-26	EUR	17 700 000	17 933 164,86	0,23
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.125% 14-09-27	EUR	9 000 000	9 159 769,41	0,12
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.875% 26-01-28	EUR	5 000 000	5 293 440,21	0,07
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM E3R+0.45% 12-01-26	EUR	23 000 000	23 082 248,16	0,30
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM E3R+0.52% 19-09-28	EUR	30 000 000	30 190 430,06	0,39
BMW INTL INVESTMENT 3.0% 27-08-27	EUR	10 000 000	10 166 556,61	0,13
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 2.75% 07-07-28	EUR	23 200 000	23 466 928,47	0,31
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 3.75% 12-04-27	EUR	10 000 000	10 396 850,16	0,14
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.375% 08-06-26	EUR	16 800 000	17 292 067,06	0,23
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 18-07-27	EUR	30 300 000	30 530 673,93	0,40
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 27-01-28	EUR	10 700 000	10 784 539,67	0,14
CASSA DEP 1.875% 07-02-26 EMTN	EUR	12 000 000	12 173 912,88	0,16
DGELN 2 3/8 05/20/26	EUR	5 000 000	5 063 398,96	0,07
DSV FINANCE BV 2.875% 06-11-26	EUR	9 500 000	9 562 498,20	0,12
DSV FINANCE BV 3.125% 06-11-28	EUR	25 900 000	26 271 451,50	0,34
EURONEXT NV 2.625% 26-11-28	EUR	15 200 000	15 202 015,22	0,20
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 07-09-26	EUR	24 500 000	24 145 212,78	0,31
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	4 000 000	3 989 616,39	0,05
LSEG NETHERLANDS BV 2.75% 20-09-27	EUR	20 400 000	20 587 848,03	0,27
LSEG NETHERLANDS BV 4.125% 29-09-26	EUR	20 400 000	20 808 741,57	0,27
MITSUBISHI HC CAPITAL UK 2.856% 26-11-28	EUR	30 100 000	30 111 250,51	0,39
OP CORPORATE BANK 2.875% 15-12-25	EUR	7 234 000	7 433 805,05	0,10
RECKITT BENCKISER TREASURY SERVICES 2.625% 10-09-28	EUR	16 500 000	16 612 294,38	0,22
SANTANDER UK GROUP 3.53% 25-08-28	EUR	42 000 000	43 045 533,42	0,56
SEGRO CAPITAL SARL 1.25% 23-03-26	EUR	40 200 000	40 399 069,85	0,53
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL 0.75% 06-02-26	EUR	6 000 000	6 020 049,86	0,08
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL 2.875% 18-01-28	EUR	25 000 000	25 831 321,92	0,34

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.125% 11-01-27	EUR	16 200 000	16 780 222,16	0,22
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.375% 13-01-26	EUR	4 000 000	4 123 010,30	0,05
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 2.875% 26-08-28	EUR	36 100 000	36 335 057,00	0,47
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 3.75% 27-03-27	EUR	12 500 000	12 977 991,54	0,17
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+0.6% 18-09-27	EUR	14 000 000	14 075 515,81	0,18
VOLKSWAGEN BANK 2.75% 19-06-28	EUR	10 700 000	10 813 349,81	0,14
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	46 600 000	48 447 338,85	0,62
VOLKSWAGEN BANK E3R+0.65% 02-10-28	EUR	35 900 000	36 057 884,75	0,47
VOLVO TREASURY AB 3.125% 26-08-27	EUR	15 900 000	16 199 615,61	0,21
Services liés aux technologies de l'information			54 106 527,13	0,70
CAPGEMINI 2.5% 25-09-28	EUR	20 500 000	20 543 405,20	0,27
CAPGEMINI E3R+0.3% 25-09-27	EUR	33 400 000	33 563 121,93	0,43
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			54 422 938,90	0,71
HALEON NETHERLANDS CAPITAL BV 1.25% 29-03-26	EUR	5 500 000	5 528 046,88	0,07
ICADE 1.625% 28-02-28	EUR	20 400 000	20 155 164,04	0,27
ICADE PROMOTION 1.75% 10-06-26	EUR	13 000 000	13 067 112,89	0,17
INMOBILIARIA COLONIAL 2.0% 17-04-26	EUR	15 500 000	15 672 615,09	0,20
Textiles, habillement et produits de luxe			16 442 302,90	0,21
KERING 1.5% 05-04-27 EMTN	EUR	10 000 000	9 977 660,22	0,13
KERING 3.625% 05-09-27 EMTN	EUR	6 300 000	6 464 642,68	0,08
Transport routier et ferroviaire			17 743 678,38	0,23
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	17 300 000	17 743 678,38	0,23
TITRES DE CRÉANCES			2 648 287 521,43	34,46
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 648 287 521,43	34,46
Assurance			29 987 911,79	0,39
COFACE SA 051225 FIX 2.08	EUR	30 000 000	29 987 911,79	0,39
Banques commerciales			39 691 947,46	0,52
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT. 25022	EUR	39 900 000	39 691 947,46	0,52
Boissons			50 856 764,23	0,66
CARLSBERG BREWERIES A/S 090126 FIX 2.05	EUR	15 000 000	14 963 714,32	0,19
CARLSBERG BREWERIES A/S 160126 FIX 2.06	EUR	16 000 000	15 954 634,03	0,21
CARLSBERG BREWERIES A/S 230126 FIX 2.05	EUR	20 000 000	19 938 415,88	0,26
Composants automobiles			118 933 600,56	1,55
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 051225 FIX 2.0	EUR	25 000 000	24 990 439,52	0,33
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 081225 FIX 2.0	EUR	37 000 000	36 979 435,47	0,47
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 091225 FIX 2.0	EUR	35 000 000	34 978 602,12	0,46
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 101225 FIX 2.0	EUR	22 000 000	21 985 123,45	0,29
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			135 025 984,05	1,76
CARREFOUR S A 041225 FIX 2.06	EUR	50 000 000	49 982 595,48	0,65

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CARREFOUR S A 151225 FIX 2.045	EUR	30 100 000	30 070 964,29	0,39
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 031225 FIX 2.06	EUR	25 000 000	24 992 816,44	0,33
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 101225 FIX	EUR	30 000 000	29 979 607,84	0,39
Electricité			224 215 550,50	2,92
EDF 030226 FIX 2.07	EUR	40 000 000	39 843 572,19	0,52
EDF 050126 FIX 2.04	EUR	40 000 000	39 912 743,46	0,52
EDF 090126 FIX 2.06	EUR	30 000 000	29 927 501,43	0,39
EDF 100226 FIX 2.085	EUR	40 000 000	39 826 638,07	0,52
EDF 270126 FIX 2.095	EUR	18 000 000	17 937 213,81	0,23
EDF 270226 FIX 2.135	EUR	15 000 000	14 919 441,43	0,19
EDF 290126 FIX 2.085	EUR	42 000 000	41 848 440,11	0,55
Equipements électriques			13 491 080,36	0,18
SCHNEIDER ELECTRIC SE 101225 FIX 2.06	EUR	13 500 000	13 491 080,36	0,18
FPI Bureautiques			176 439 889,51	2,30
GECINA 011225 FIX 2.02	EUR	30 000 000	29 995 299,49	0,39
GECINA 070426 FIX 2.03	EUR	30 000 000	29 778 400,75	0,39
GECINA 150126 FIX 2.02	EUR	30 000 000	29 921 640,28	0,39
GECINA 150126 FIX 2.05	EUR	30 000 000	29 921 640,28	0,39
GECINA 161225 FIX 2.045	EUR	27 000 000	26 973 724,80	0,35
GECINA 240226 FIX 2.03	EUR	30 000 000	29 849 183,91	0,39
FPI Soins de Santé			217 662 531,08	2,83
COFINIMMO SA 081225 FIX 2.19	EUR	47 000 000	46 972 655,97	0,61
COFINIMMO SA 151225 FIX 2.065	EUR	20 000 000	19 980 548,62	0,26
COFINIMMO SA 151225 FIX 2.07	EUR	18 000 000	17 982 493,76	0,23
COFINIMMO SA 171225 FIX 2.07	EUR	29 000 000	28 968 456,06	0,38
COFINIMMO SA 171225 FIX 2.07	EUR	50 000 000	49 945 613,89	0,65
COFINIMMO SA 260126 FIX 2.085	EUR	19 000 000	18 935 884,54	0,25
COFINIMMO SA 260126 FIX 2.085	EUR	5 000 000	4 983 127,51	0,06
COFINIMMO SA 290126 FIX 2.095	EUR	30 000 000	29 893 750,73	0,39
Hôtels, restaurants et loisirs			14 912 542,35	0,19
AMADEUS IT GROUP SA 100326 FIX 2.105	EUR	15 000 000	14 912 542,35	0,19
Logiciels			29 983 467,15	0,39
BOUYGUES 081225 FIX 2.06	EUR	30 000 000	29 983 467,15	0,39
Produits alimentaires			223 325 818,72	2,91
DANONE SA 030226 FIX 2.06	EUR	14 000 000	13 946 939,14	0,18
DANONE SA 070126 FIX 2.04	EUR	40 000 000	39 913 800,25	0,52
DANONE SA 090226 FIX 2.06	EUR	10 000 000	9 958 710,08	0,13
DANONE SA 130126 FIX 2.035	EUR	10 000 000	9 975 116,39	0,13
DANONE SA 190126 FIX 2.045	EUR	30 000 000	29 915 269,03	0,39
DANONE SA 190126 FIX 2.045	EUR	41 000 000	40 884 201,00	0,53
DANONE SA 260126 FIX 2.045	EUR	10 000 000	9 967 104,34	0,13

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DANONE SA 260126 FIX 2.06	EUR	24 000 000	23 921 050,42	0,31
DANONE SA 270126 FIX 2.04	EUR	20 000 000	19 932 205,63	0,26
DANONE SA 290126 FIX 2.07	EUR	9 000 000	8 968 447,20	0,12
DANONE SA 300126 FIX 2.045	EUR	16 000 000	15 942 975,24	0,21
Produits pharmaceutiques			24 978 820,76	0,33
COVESTRO AG 031225 FIX 2.09	EUR	5 000 000	4 998 549,55	0,07
COVESTRO AG 151225 FIX 2.12	EUR	20 000 000	19 980 271,21	0,26
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			19 954 808,06	0,26
ASML HOLDING NV 070126 FIX 2.02	EUR	20 000 000	19 954 808,06	0,26
Services aux collectivités			333 809 859,58	4,34
AGENCE CENTRAL 030226 FIX 2.1	EUR	50 000 000	49 810 753,65	0,65
AGENCE CENTRAL 040226 FIX 2.1	EUR	50 000 000	49 807 131,47	0,65
AGENCE CENTRAL 100226 FIX 2.1	EUR	50 000 000	49 784 914,61	0,65
AGENCE CENTRALE 100226 FIX 2.115	EUR	50 000 000	49 784 914,61	0,65
AGENCE CENTRALE 160226 FIX 2.11	EUR	25 000 000	24 882 980,73	0,32
AGENCE CENTRALE 170226 FIX 2.11	EUR	50 000 000	49 762 780,56	0,65
EDP FINANCE BV 051225 FIX 2.07	EUR	60 000 000	59 976 383,95	0,77
Services aux professionnels			189 455 190,41	2,47
UNEDIC 140126 FIX 2.03	EUR	80 000 000	79 784 797,00	1,04
UNEDIC 160126 FIX 2.05	EUR	60 000 000	59 831 525,29	0,78
UNEDIC 230126 FIX 2.045	EUR	50 000 000	49 838 868,12	0,65
Services clientèle divers			53 956 399,12	0,70
ISS GLOBAL AS 121225 FIX 2.16	EUR	54 000 000	53 956 399,12	0,70
Services de télécommunication mobile			20 918 674,47	0,27
AMERICA MOVIL BV 300126 FIX 2.25	EUR	21 000 000	20 918 674,47	0,27
Services financiers diversifiés			349 657 175,20	4,54
ADECCO INTERNATIONAL 301225 FIX 2.11	EUR	10 000 000	9 981 591,79	0,13
ADECCO INTERNATIONAL 301225 FIX 2.11	EUR	40 000 000	39 926 367,17	0,52
CASSA DEPOSITI E PRESTITI 070126 FIX 2.0	EUR	45 000 000	44 897 037,48	0,58
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 301225 FIX	EUR	30 000 000	29 943 866,23	0,39
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 311225 FIX 2.08	EUR	15 000 000	14 971 427,66	0,19
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 311225 FIX 2.1	EUR	15 000 000	14 971 427,66	0,19
FIDELITY NATION 050126 FIX 2.12	EUR	50 000 000	49 888 206,44	0,65
KERING FINANCE 091225 FIX 2.05	EUR	20 000 000	19 987 717,16	0,26
KERING FINANCE 120226 FIX 2.07	EUR	20 000 000	19 913 460,93	0,26
LSEG NETHERLANDS BV 011225 FIX 2.1	EUR	6 000 000	5 998 990,65	0,08
LSEG NETHERLANDS BV 260126 FIX 2.1	EUR	50 000 000	49 829 567,55	0,65
LSEG NETHERLANDS BV 270126 FIX 2.1	EUR	31 500 000	31 390 095,50	0,41
VOLVO TREASURY AB 090126 FIX 2.03	EUR	18 000 000	17 957 418,98	0,23

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services liés aux technologies de l'information			137 777 406,11	1,79
CAPGEMINI 301225 FIX 2.12	EUR	50 000 000	49 907 193,36	0,65
CAPGEMINI 311225 FIX 2.125	EUR	38 000 000	37 927 281,54	0,49
THALES SERVICES SAS 191225 FIX 2.045	EUR	50 000 000	49 942 931,21	0,65
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			168 418 289,46	2,19
COVIVIO SA 011225 FIX 2.06	EUR	33 000 000	32 994 440,55	0,43
COVIVIO SA 030226 FIX 2.08	EUR	3 000 000	2 988 579,28	0,04
COVIVIO SA 050226 FIX 2.09	EUR	12 000 000	11 951 869,86	0,16
COVIVIO SA 130226 FIX 2.09	EUR	10 000 000	9 955 045,22	0,13
COVIVIO SA 160226 FIX 2.095	EUR	15 000 000	14 929 826,08	0,19
COVIVIO SA 190126 FIX 2.08	EUR	26 000 000	25 922 129,32	0,34
COVIVIO SA 200226 FIX 2.085	EUR	20 000 000	19 901 543,09	0,26
COVIVIO SA 230226 FIX 2.095	EUR	5 000 000	4 974 465,26	0,06
COVIVIO SA 230226 FIX 2.095	EUR	10 000 000	9 948 930,51	0,13
COVIVIO SA 240226 FIX 2.095	EUR	10 000 000	9 948 315,66	0,13
COVIVIO SA 250226 FIX 2.095	EUR	15 000 000	14 921 550,27	0,19
COVIVIO SA 301225 FIX 2.1	EUR	10 000 000	9 981 594,36	0,13
Transport routier et ferroviaire			74 833 810,50	0,97
RATP 060126 FIX 2.06	EUR	75 000 000	74 833 810,50	0,97
TITRES D'OPC			363 335 680,38	4,73
OPCVM			363 335 680,38	4,73
Gestion collective			363 335 680,38	4,73
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART I2	EUR	7 537,298	81 498 497,61	1,06
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART I2 C	EUR	5 688,623	61 216 224,95	0,80
AMUNDI MMKT-S/T EUR-ZC D	EUR	152 908 108,53	152 908 108,53	1,99
BFT AUREUS ISR PART Z C	EUR	400	43 889 452,79	0,57
CPR MONETAIRE ISR part SI	EUR	1 090,144	23 823 396,50	0,31
TITRES FINANCIERS REÇUS EN PENSION			448 694 876,90	5,84
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			448 694 876,90	5,84
Automobiles			33 297 892,50	0,43
BOSCH GMBH ROBERT 3.625% 02-06-27	EUR	6 000 000	6 193 200,00	0,08
BOSCH GMBH ROBERT 3.625% 02-06-30	EUR	18 000 000	18 736 200,00	0,24
MERCEDESSENZ GROUP AG 0.75% 11-03-33	EUR	3 000 000	2 535 900,00	0,03
STELLANTIS NV 2.75% 01-04-32	EUR	6 195 000	5 832 592,50	0,08
Banques commerciales			47 218 300,00	0,61
BNP PAR 2.88% 06-05-30 EMTN	EUR	8 000 000	8 112 800,00	0,11
COOPERATIEVE RABOBANK UA E3R+0.57% 16-07-28	EUR	6 000 000	6 030 000,00	0,08
DEUTSCHE BK 3.0% 16-06-29 EMTN	EUR	15 000 000	15 241 500,00	0,19
INTE 1.75% 04-07-29 EMTN	EUR	8 000 000	7 784 000,00	0,10

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LANDESBANK LAND BADEN WUERT E3R+0.45% 13-01-27	EUR	10 000 000	10 050 000,00	0,13
Boissons			11 364 540,00	0,15
CA LA 1.25% 08-03-31	EUR	7 700 000	7 147 140,00	0,10
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO SAB DE CV 0.5% 28-05-28	EUR	4 500 000	4 217 400,00	0,05
Composants automobiles			5 288 000,00	0,07
AUTOLIV 4.25% 15-03-28 EMTN	EUR	5 000 000	5 288 000,00	0,07
Courrier, fret aérien et logistique			12 045 796,10	0,16
FEDEX 1.625% 11-01-27	EUR	11 999 000	12 045 796,10	0,16
Crédit à la consommation			5 927 600,00	0,08
CCEP FINANCE IRELAND DAC 0.875% 06-05-33	EUR	7 000 000	5 927 600,00	0,08
Divertissement			3 159 600,00	0,04
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 4.0% 13-06-31	EUR	3 000 000	3 159 600,00	0,04
Hôtels, restaurants et loisirs			7 333 200,00	0,10
BOOKING 3.625% 01-03-32	EUR	7 000 000	7 333 200,00	0,10
Infrastructure de transports			2 068 600,00	0,03
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 3.125% 24-01-30	EUR	2 000 000	2 068 600,00	0,03
Logiciels			13 668 200,00	0,18
BOUYGUES 3.875% 17-07-31	EUR	13 000 000	13 668 200,00	0,18
Machines			14 043 400,00	0,18
SANDVIK AB 2.125% 07-06-27	EUR	14 000 000	14 043 400,00	0,18
Marchés de capitaux			35 866 860,00	0,47
CITIGROUP 1.25% 10-04-29 EMTN	EUR	20 000 000	19 240 000,00	0,26
LONZA FINANCE INTL NV 3.875% 25-05-33	EUR	4 000 000	4 202 000,00	0,05
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	6 300 000	6 477 660,00	0,08
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.25% 29-03-29	EUR	5 600 000	5 947 200,00	0,08
Ordinateurs et périphériques			4 978 500,00	0,06
IBM INTL BUSINESS MACHINES 1.25% 29-01-27	EUR	5 000 000	4 978 500,00	0,06
Produits pharmaceutiques			26 609 500,00	0,35
ROCHE FINANCE EUROPE BV 3.204% 27-08-29	EUR	9 000 000	9 256 500,00	0,12
TAKEDA PHARMACEUTICAL 1.0% 09-07-29	EUR	18 500 000	17 353 000,00	0,23
Services aux collectivités			159 999 238,30	2,08
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+1.05% 15-04-32	EUR	155 023 000	159 999 238,30	2,08
Services aux professionnels			6 815 250,00	0,09
RELX FINANCE BV 3.75% 12-06-31	EUR	6 500 000	6 815 250,00	0,09
Services clientèle divers			6 262 200,00	0,08
EDENRED 3.625% 13-12-26	EUR	6 000 000	6 262 200,00	0,08

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services de télécommunication diversifiés			6 332 400,00	0,08
TELENOR AS 4.0% 03-10-30 EMTN	EUR	6 000 000	6 332 400,00	0,08
Services de télécommunication mobile			3 199 200,00	0,04
TELE2 AB 3.75% 22-11-29 EMTN	EUR	3 000 000	3 199 200,00	0,04
Services financiers diversifiés			36 465 900,00	0,47
DIGITAL EURO FIN 3.75% 15-01-33	EUR	5 000 000	4 993 500,00	0,06
MERCEDESSENZ INTL FINANCE BV 3.25% 10-01-32	EUR	10 000 000	10 327 000,00	0,13
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03-05-30	EUR	10 000 000	10 526 000,00	0,14
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.875% 31-01-28	EUR	11 000 000	10 619 400,00	0,14
Transport routier et ferroviaire			6 750 700,00	0,09
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	2 500 000	2 557 500,00	0,03
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-29	EUR	4 000 000	4 193 200,00	0,06
INDEMNITÉS SUR TITRES REÇUS EN PENSION			757 284,87	0,01
Total			7 788 475 632,75	101,36

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
OISEST/0.0/FIX/1.780	40 000 000	198 766,62		40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.834	30 000 000	117 061,84		30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.852	50 000 000	160 553,76		50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.855	40 000 000	125 277,24		40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.951	60 000 000	50 475,53		60 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.994	50 000 000	10 889,72		50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.142	30 000 000		-114 875,51	30 000 000,00
Sous-total 3.		663 024,71	-114 875,51	300 000 000,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		663 024,71	-114 875,51	300 000 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	7 788 475 632,75
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	548 149,20
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	6 770 862,34
Autres passifs (-)	-111 749 768,13
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	7 684 044 876,16

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE E-C	EUR	59 381,775	10 844,1765
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C)	EUR	1,000	106,0900
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C)	EUR	10,000	111 486,4000
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE I-C	EUR	39 897,136	111 633,3174
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C)	EUR	4 174 570,705	110,2616
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O	EUR	185 555,118	1 109,3934
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C)	EUR	427 951,316	109,0527
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C)	EUR	28 114,305	108,6634
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C)	EUR	293,792	108,8173
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C)	EUR	23 145,922	1 079,6639
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C)	EUR	1 084,917	103 616,1929
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE- S (C)	EUR	1 584 723,250	1 088,5315
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C)	EUR	309,249	21 997,7205

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Annexe(s)

Produit**AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011088657 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 17/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 850
	Rendement annuel moyen	-1,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 970
	Rendement annuel moyen	-0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 230
	Rendement annuel moyen	2,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2016 et le 30/11/2016
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€12
Incidence des coûts**	0,1%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	6,65 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,82 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	3,05 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - E (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011365212 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 17/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 850
	Rendement annuel moyen	-1,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 960
	Rendement annuel moyen	-0,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 230
	Rendement annuel moyen	2,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 28/02/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€22
Incidence des coûts**	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	17,75 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,82 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	2,15 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - S (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013224359 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 860
	Rendement annuel moyen	-11,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 920
	Rendement annuel moyen	-10,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 970
	Rendement annuel moyen	-10,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 210
	Rendement annuel moyen	-7,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/12/2016
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€1 010
Incidence des coûts**	10,1%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	5,99 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,53 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	1,67 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013297496 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 850
	Rendement annuel moyen	-1,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 960
	Rendement annuel moyen	-0,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 230
	Rendement annuel moyen	2,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2016 et le 30/11/2016
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€16
Incidence des coûts**	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	12,25 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,82 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	1,65 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013436011 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 870
	Rendement annuel moyen	-11,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 920
	Rendement annuel moyen	-10,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 960
	Rendement annuel moyen	-10,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 200
	Rendement annuel moyen	-8,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 28/02/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€1 020
Incidence des coûts**	10,2%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	15,53 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,53 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	2,52 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR00140021W1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant de notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

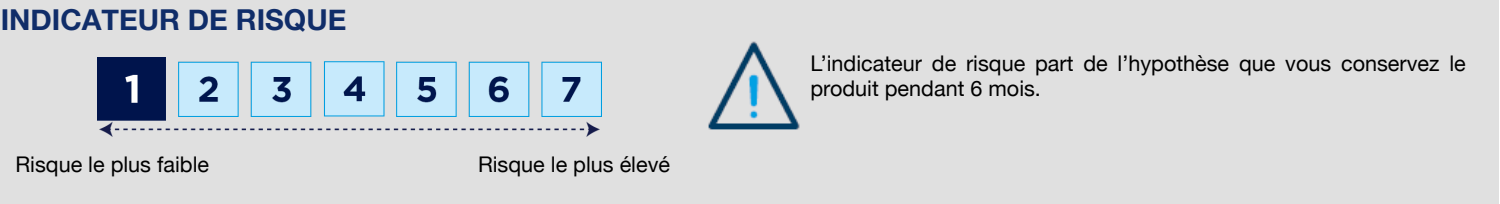
Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 340
	Rendement annuel moyen	-6,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 420
	Rendement annuel moyen	-5,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 480
	Rendement annuel moyen	-5,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 730
	Rendement annuel moyen	-2,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 31/01/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€504
Incidence des coûts**	5,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	2,09 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,68 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014002L96 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 830
	Rendement annuel moyen	-1,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 970
	Rendement annuel moyen	-0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 230
	Rendement annuel moyen	2,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 28/06/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€11
Incidence des coûts**	0,1 %

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	6,10 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,82 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	3,10 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R4 (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400KDZ9 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

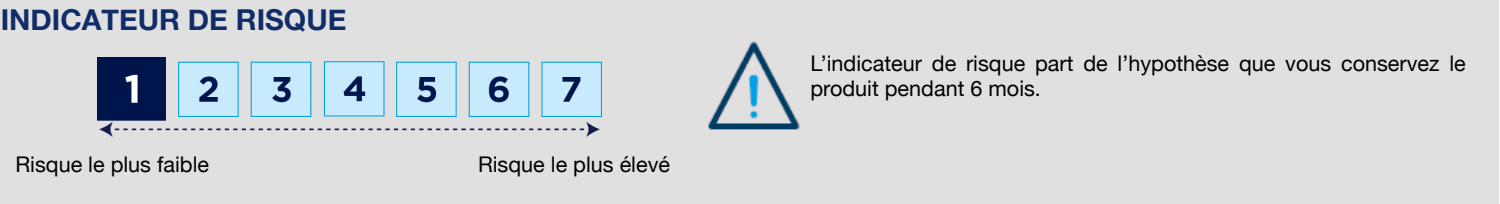
Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 830
	Rendement annuel moyen	-1,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920
	Rendement annuel moyen	-0,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 970
	Rendement annuel moyen	-0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 250
	Rendement annuel moyen	2,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 et le 31/03/2022
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€9
Incidence des coûts**	0,1 %

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,14% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	7,10 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,82 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - FA (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400N8W5 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/11/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 830
	Rendement annuel moyen	-1,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 980
	Rendement annuel moyen	-0,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 240
	Rendement annuel moyen	2,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2017 et le 28/02/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 investi.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€19
Incidence des coûts**	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	10,00 EUR
Coûts de transaction	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,38 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence 80% ESTR CAPITALISE (OIS) NR Close + 20% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX NR Close. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	3,75 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr. **Scénarios de performance :** Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0050000852 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 850
	Rendement annuel moyen	-11,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 910
	Rendement annuel moyen	-10,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 960
	Rendement annuel moyen	-10,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 200
	Rendement annuel moyen	-8,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/12/2016
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€1 026
Incidence des coûts**	10,2%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	21,28 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,53 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	2,61 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0050000860 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 830
	Rendement annuel moyen	-1,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 900
	Rendement annuel moyen	-1,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950
	Rendement annuel moyen	-0,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 220
	Rendement annuel moyen	2,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/12/2016
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€28
Incidence des coûts**	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	22,25 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,82 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	3,25 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0050000878 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 830
	Rendement annuel moyen	-1,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 970
	Rendement annuel moyen	-0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 240
	Rendement annuel moyen	2,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/07/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€11
Incidence des coûts**	0,1 %

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	8,85 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,82 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0050000894 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 830
	Rendement annuel moyen	-1,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920
	Rendement annuel moyen	-0,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 970
	Rendement annuel moyen	-0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 250
	Rendement annuel moyen	2,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2016 et le 30/11/2016
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€7
Incidence des coûts**	0,1 %

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	4,75 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,82 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R3 (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0050000902 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 850
	Rendement annuel moyen	-1,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 970
	Rendement annuel moyen	-0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 240
	Rendement annuel moyen	2,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2016 et le 31/03/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€12
Incidence des coûts**	0,1 %

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	4,15 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,82 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	5,65 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0050000910 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, de réaliser, grâce aux primes obligataires, une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion emploie un processus d'investissement structuré autour d'une triple approche, l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinés à une analyse dite « bottom-up » pour la sélection des titres et une analyse dite « top down » pour l'optimisation du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, 70 % ICE BofA 1-3 year Euro Financial Index + 30 % ICE BofA 1-3 year Euro Non-Financial Index, après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs : exclusion des émetteurs notés G à l'achat, exclusions légales sur l'armement controversé, exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privé ou publics de toutes zones géographiques émis en euro. Il s'agit majoritairement d'obligations (taux fixe, taux variable indexées, titres financiers subordonnés) et à titre accessoire d'instruments monétaires.

Le fonds peut également investir jusqu'à 50% de son actif dans des titres de créance libellés en devises de l'OCDE (ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change ; un risque de change résiduel de 2% peut tout de même subsister). A tout moment le portefeuille est constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 2.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds bénéficie du label ISR.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre d'exposition et de couverture.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.
Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.
Agent payeur en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.
En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 850
	Rendement annuel moyen	-1,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 960
	Rendement annuel moyen	-0,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 230
	Rendement annuel moyen	2,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 30/06/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2017 et le 28/02/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 30/04/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€15
Incidence des coûts**	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	8,60 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	2,82 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	3,80 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 6 mois. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND
RESPONSIBLE

Identifiant d'entité juridique :
969500ATPHN3LIG8I918

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☐ Oui ☒ ☐ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 73,29 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **70% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL INDEX + 30% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL INDEX (ESG)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,143 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,66 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases

d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,969 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,055 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption

et les actes de corruption.

déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les

scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/12/2024 au 30/11/2025**

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AM MONEY MKT FD SHORT TERM ZC EU D	Finance	Fonds	Luxembourg	1,99 %
AM EURO LIQUIDITY-RATED RESP - I2 (C)	Finance	Fonds	France	1,06 %
NCP 14/01/26 UNEDIC EUR F 2.03	Quasi-Etats	Agences	France	1,04 %
EUR 06/01/26 RATP EUR F 2.06	Autres	Autres	France	0,97 %
AM EURO LIQUIDITY S-T RESP - I2 (C)	Finance	Fonds	France	0,80 %
SWEDA FRN 12/27 EMTN	Corporates	Bancaire	Suède	0,78 %
RCP 05/12/25 EDP FIN EUR F 2.07	Corporates	Électricité	Pays-Bas	0,78 %
NCP 16/01/26 UNEDIC EUR F 2.05	Quasi-Etats	Agences	France	0,78 %
ORFP 2.5% 11/27 EMTN	Corporates	Biens de Consommation de Base	France	0,72 %
NOVOB FRN 11/27 EMTN	Corporates	Biens de Consommation de Base	Pays-Bas	0,71 %
RCP 12/12/25 ISS GLOB EUR F 2.16	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Danemark	0,70 %
BNP VAR 05/28 EMTN	Corporates	Bancaire	France	0,68 %
NCP 04/12/25 CARR EUR F 2.06	Corporates	Biens de Consommation de Base	France	0,65 %
RCP 17/12/25 COFINIMO EUR F 2.07	Corporates	Fonds de placement immobilier (FPI)	Belgique	0,65 %



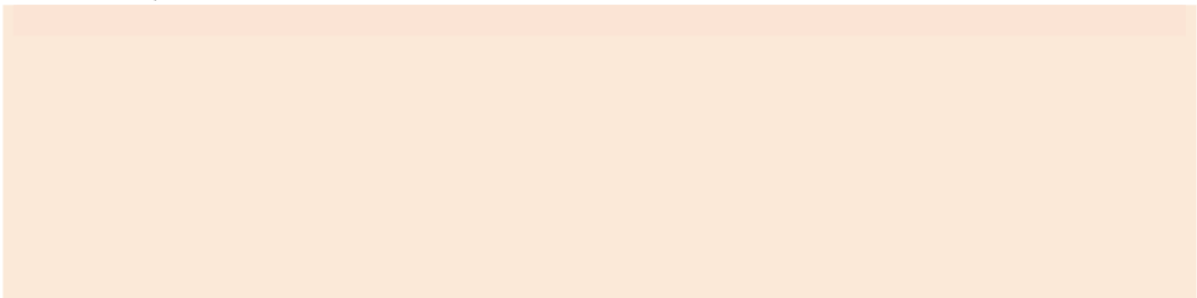
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

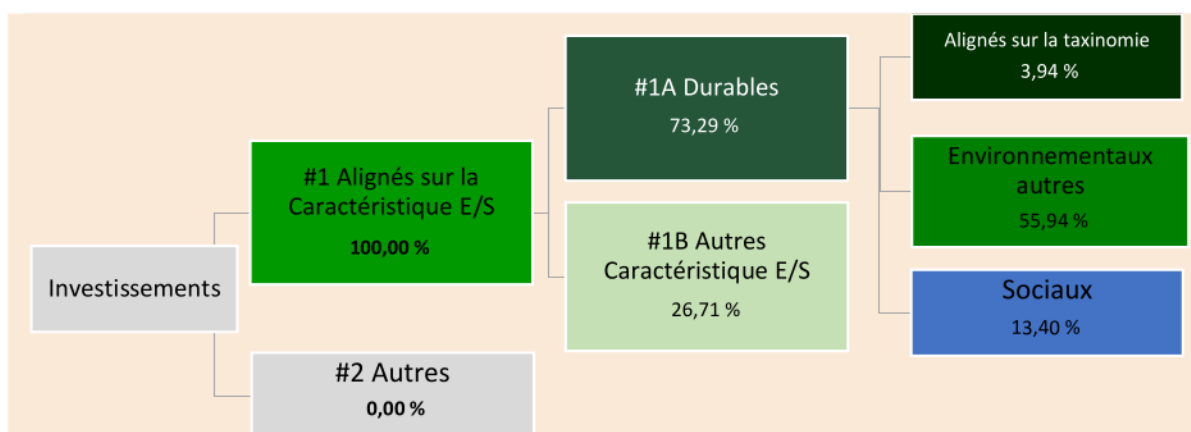
Le fonds a investi 73,29 % dans des investissements liés à la durabilité.



Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.





La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

<i>Secteur</i>	<i>Sous-Secteur</i>	<i>% d'actifs</i>
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	<i>30,79 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	<i>11,39 %</i>
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Agences</i>	<i>10,86 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	<i>9,87 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>9,65 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	<i>5,49 %</i>

<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>4,73 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>3,37 %</i>
<i>Sécurisé</i>	<i>Actifs hypothécaires</i>	<i>2,53 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>2,15 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>2,14 %</i>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>2,08 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>1,90 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>1,62 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>1,07 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>BROKERAGE</i>	<i>0,74 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	<i>0,32 %</i>
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Autorités locales</i>	<i>0,26 %</i>
<i>Sécurisé</i>	<i>Prêts au secteur public</i>	<i>0,14 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>-0,90 %</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 3,94 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☒ Oui:

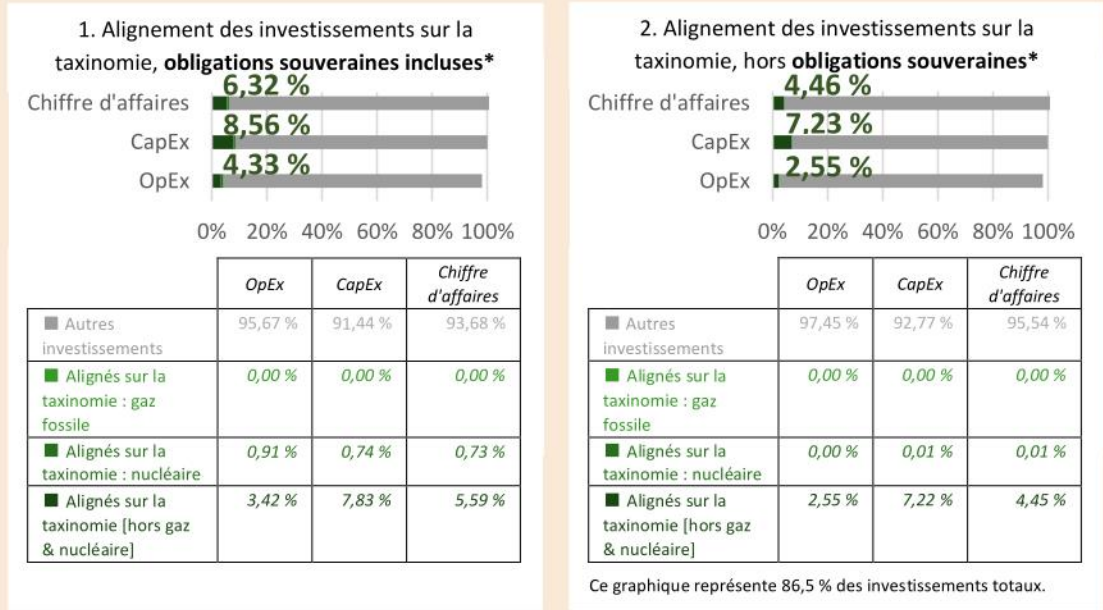
☐ Dans le gaz fossile

☒ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 30/11/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,82 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,33 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 3,75 %.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **55,94 %** à la fin de la période. Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **13,40 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Informations complémentaires suisses (non révisées)

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Informations destinées aux investisseurs suisses

L'attention des investisseurs suisses est attirée sur les informations suivantes :

CORRESPONDANTS EN SUISSE

- Le Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA,
Route de Signy 35, CH - 1260 Nyon
- Le Service de paiement en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse
Route de Signy 35, CH - 1260 Nyon

Le prospectus et la feuille d'information de base, le règlement/les statuts, la liste des achats et des ventes ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant.

Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Publication

Les publications concernant les placements collectifs étrangers ont lieu sur la plateforme électronique www.funinfo.com. Les prix d'émission et de rachats, respectivement de la valeur d'inventaire avec la mention « commissions non comprises » de toutes les classes de parts sont publiés lors de chaque émission et de chaque rachat de parts dans la plateforme électronique www.fundinfo.com. Les prix sont publiés quotidiennement.

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Performance nette (%)

	2024	2023	2022	2021	2020
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - I3-EUR (C)	4,18	3,71	-	-	-
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-	-	-
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - M (C)	4,20	3,71	-0,20	-	-
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-1,09	-	-
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - O	4,32	3,85	0,08	-	-
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-1,09	-	-
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - P (C)	3,91	3,46	-0,38	-	-
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-1,09	-	-
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PERI (C)	4,01	3,54	-0,30	-0,44	-0,46
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-1,09	-0,45	-0,47
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - PM (C)	3,87	3,43	-0,46	-	-
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-1,09	-	-
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R (C)	4,10	3,63	-0,30	-0,46	-0,47
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-1,09	-0,45	-0,47
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - R2 (C)	1,16	-	-	-	-
BENCHMARK EUR	6,38	-	-	-	-
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE - U (C)	4,16	3,67	-0,26	-	-
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-1,09	-	-
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE E-C	4,00	3,54	-0,31	-0,45	-0,47
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-1,09	-0,45	-0,47
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE I-C	4,20	3,71	-0,22	-0,35	-0,37
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-1,09	-0,45	-0,47

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Publication

	2024	2023	2022	2021	2020
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE- S (C)	4,19	3,71	-0,23	-0,34	-0,40
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-1,09	-0,45	-0,47
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C	4,23	3,74	-0,19	-	-
BENCHMARK EUR	3,96	3,60	-1,09	-	-

Conformément au prospectus, les performances sont calculées sur la base de la dernière valeur liquidative officielle du mois d'arrêté. La performance du Fonds est présentée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat de chaque action.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Total expense ratio

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Parts	I-C	E-C	S-C	R-C	PERI-C
Isin	FR0011088657	FR0011365212	FR0013224359	FR0013297496	FR0013436011
Charges d'exploitation	7 103 658,47	1 774 517,76	209 088,67	58 732,64	9 176,18
Fortune moyenne du fonds	4 359 317 587,81	525 001 849,89	144 554 201,21	22 685 093,52	2 701 551,84
TER	0,16%	0,33%	0,14%	0,25%	0,33%
Commission de surperformance	1 879 568,29	- 14 295,38	25 108,90	4 311,69	- 6,22
Fortune moyenne du fonds	4 359 317 587,81	525 001 849,89	144 554 201,21	22 685 093,52	2 701 551,84
TER de surperformance	0,04%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,12%	0,33%	0,13%	0,24%	0,33%

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Parts	I3-EUR-C	P-C	PM-C	R2-C	U-C
Isin	FR0050000878	FR0050000860	FR0050000852	FR0050000894	FR0050000910
Charges d'exploitation	1 901,33	165 258,35	150,82	196 762,72	13 550,85
Fortune moyenne du fonds	1 101 796,30	37 899 424,19	32 258,61	214 859 184,84	6 683 109,39
TER	0,17%	0,43%	0,46%	0,09%	0,20%
Commission de surperformance	0,00	- 992,36	0,00	0,00	2 349,28
Fortune moyenne du fonds	1 101 796,30	37 899 424,19	32 258,61	214 859 184,84	6 683 109,39
TER de surperformance	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,03%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,17%	0,43%	0,46%	0,09%	0,17%

Parts	M-C	FA-C	O-C/D
Isin	FR0014002L96	FR001400N8W5	FR00140021W1
Charges d'exploitation	788 632,82	0,06	81 437,24
Fortune moyenne du fonds	483 294 557,30	104,80	203 740 167,38
TER	0,16%	0,05%	0,03%
Commission de surperformance	219 417,68	0,06	0,00
Fortune moyenne du fonds	483 294 557,30	104,80	203 740 167,38
TER de surperformance	0,04%	0,05%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,12%	0,00%	0,03%

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE

Changement taux de frais de gestion sur la période :

	ANCIEN TAUX	17/10/2025
I - C	0,119	0,129
E - C	0,341	0,351

* Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS,

** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois, La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue,

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite